



UiO • Universitetet i Oslo

INTERPRÉTATIONS ADVERBIALES DU GÉRONDIF

*Classification des gérondifs de temps, de cause,
de concomitance, de manière et de moyen*

Julia Anna Guillou

Veileder: Hans Petter Helland

Masteroppgave i fransk språk

60 studiepoeng

Institutt for litteratur, områdestudier og europeiske språk

Det humanistiske fakultet

Vår 2021

Remerciements

Je tiens à remercier tous les enseignants de la faculté de ILOS, qui, grâce à leur passion et leur enthousiasme pour la langue française, ont éveillé mon intérêt pour la linguistique. Je retiens en particulier les cours de traduction de Kathrine Asla Østby, ainsi que les séminaires de Christine Meklenborg Salvesen et d’Espen Johan Klævik-Pettersen. Le plus grand remerciement est toutefois dû à mon directeur de mémoire Hans Petter Helland, dont le soutien a été inestimable. Ses cours, notamment sur les relatives et sur la variation linguistique, ont ouvert mes yeux à des nouvelles perspectives linguistiques et philosophiques infiniment intéressantes et jusque-là inconnues. Toujours à l’écoute, attentif et intéressé, il a rendu la rédaction de ce mémoire un véritable plaisir.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	1
2	LE GÉRONDIF, ADVERBIAL ET COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL	3
2.1	LE GÉRONDIF COMME ADVERBIAL.....	3
2.1.1	<i>Gérondif, participe et adverbial dans les grammaires traditionnelles</i>	3
2.1.2	<i>Adverbial de verbe et adverbial de phrase</i>	6
2.1.3	<i>Le gérondif a une portée sur la phrase ou sur un élément de la phrase 10</i>	
2.2	LE GÉRONDIF COMME COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL.....	13
2.2.1	<i>Le gérondif peut avoir une fonction scénique ou rhématique</i>	13
2.2.2	<i>Le gérondif peut avoir une portée extrapredicative ou intrapredicative.....</i>	17
2.2.3	<i>Circonstance, cause et élaboration</i>	19
2.3	UNE TENTATIVE DE CLASSIFICATION.....	22
2.3.1	<i>La classification de Halmøy : syntaxe et lexique.....</i>	22
2.3.2	<i>Nos critères de classification : {lex}, {mod}, {prop} + position</i>	25
2.3.3	<i>Méthode</i>	26
3	TEMPS, CAUSE ET CONCOMITANCE.....	29
3.1	VALEUR INTRINSÈQUE DU GÉRONDIF	29
3.1.1	<i>Sujet implicite</i>	30
3.1.2	<i>Temporalité interne</i>	31
3.1.3	<i>Le gérondif, instrument de cohésion.....</i>	33
3.2	TEMPS ET CONCOMITANCE.....	36
3.2.1	<i>Le gérondif temporel : entre adverbial de phrase et adverbial de verbe</i>	36
3.2.2	<i>Concomitance et temps : quels critères de distinction ?</i>	43

3.2.3	<i>En chantant et en se rasant</i>	47
3.3	TEMPS ET CAUSE	52
3.3.1	<i>Temps et cause : quel lien ?</i>	52
3.3.2	<i>L'interprétation dépend du lexique et du contexte</i>	58
3.3.3	<i>Les adverbiaux de temps et les adverbiaux de cause ont-ils le même statut syntaxique ?</i>	61
4	MANIÈRE, MOYEN ET ÉLABORATION	67
4.1	LE GÉRONDIF DE MANIÈRE :	
	CATÉGORIE ADVERBIALE PAR EXCELLENCE	67
4.1.1	<i>Une définition de la manière</i>	67
4.1.2	<i>Le gérondif de manière comme modificateur lié</i>	70
4.1.3	<i>La manière chez Halmøy</i>	72
4.2	CONCOMITANCE, MOYEN ET ÉLABORATION	75
4.2.1	<i>Concomitance</i>	75
4.2.2	<i>Moyen</i>	78
4.2.3	<i>Manière et moyen</i>	80
4.3	L'ÉLABORATION DANS UN CONTEXTE GÉRONDIVAL.....	83
4.3.1	<i>L'élaboration chez Halmøy</i>	83
4.3.2	<i>Comment définir l'élaboration dans un contexte adverbial ?</i>	86
4.3.3	<i>L'élaboration en dehors du contexte adverbial</i>	89
5	CONCLUSION	93
6	BIBLIOGRAPHIE.....	95

1 INTRODUCTION

Le gérondif est une forme « à la fois régie et régissante » (Halmøy 2003, 70) du verbe : régie parce qu'il est une forme adverbiale du verbe facultative, c'est-à-dire qu'il a le même comportement syntaxique que les compléments adverbiaux ; et régissante parce qu'il est une forme verbale qui peut prendre les mêmes compléments qu'un verbe conjugué. Étant une forme non finie du verbe, il ne porte aucun marqueur de temps, ni de personne. Cela veut dire que le sens de sa portée et son sujet dépendent de la relation qu'il entretient avec le reste de la phrase, et notamment avec le verbe de la matrice. Il est typiquement dit que le gérondif exprime la simultanéité de deux actions, et que son interprétation peut être celle de temps, de moyen ou de manière. D'autres catégories se rajoutent à celles-ci, comme la cause ou la concomitance, même si certains auteurs s'y opposent et qu'il est difficile de tracer des frontières claires entre les catégories. Notre travail consistera à examiner ces différentes catégories sémantiques, et tenter de voir s'il existe des critères formels permettant de les distinguer. Si oui, de quelle nature sont-ils ? Une des pistes que nous allons explorer est une analyse en termes de portée intraprédicative et extraprédicative : si le sens du gérondif peut être déduit selon son positionnement dans la phrase et par sa portée, on peut clore l'affaire et dire que le gérondif est un adverbial typique, qui peut porter soit sur la phrase en entier, c'est-à-dire fonctionner comme un adverbial de phrase, ou bien porter uniquement sur le verbe, donc agir en tant qu'adverbial de verbe. Une analyse des adverbiaux traditionnels nous montre néanmoins que des problèmes existent également dans ce domaine, et surtout en ce qui concerne la délimitation du champ d'influence de l'adverbial. On retiendra cependant de l'analyse adverbiale que les adverbiaux de temps et de cause ont un statut plus périphérique que les adverbiaux de manière parce qu'ils ne portent pas sur le verbe en particulier, mais plutôt sur la phrase dans son ensemble, là où l'adverbial de manière modifie le verbe et dépend exclusivement de lui. Ainsi, en ce qui concerne notre projet, on va tenter d'appliquer des critères adverbiaux sur un corpus de gérondifs variés, afin de voir s'il est possible d'en dégager quelques critères classificatoires, si ceux-ci sont

les mêmes que pour les adverbiaux classiques et si non, il nous faudra proposer notre propre définition du gérondif.

Nous allons pour cela faire appel à des auteurs qui traitent la question du complément circonstanciel, catégorie dans laquelle le gérondif, ayant maintes interprétations adverbiales, est souvent placé. Cette catégorie sémantique regroupe des fonctions syntaxiques bien différentes, mais couvre à peu près tous les différents sens que peut prendre le gérondif. Nous verrons que le gérondif diffère sur plusieurs points des compléments circonstanciels traditionnels, mais nous allons nous baser sur certaines de ces analyses pour dévoiler son fonctionnement et aussi les limites auxquelles on est confronté lorsque l'on tente de le réduire à ces catégories.

Ce qui nous intéressera sera de savoir pourquoi et comment les différents sens surgissent pour le gérondif, en nous appuyant sur différentes tentatives de classification et de descriptions à la fois des adverbiaux traditionnels et du gérondif. Nous allons faire cela principalement à travers Nølke (1994, 1999), Kleiber (2004), Riegel et al. (2004), Le Goffic (2019), Melis (1983) et Halmøy (2003), même si d'autres auteurs seront également évoqués.

2 LE GÉRONDIF, ADVERBIAL ET COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL

Le gérondif et le participe sont tous les deux des formes verbales en *-ant*, ce qui donne tendance aux grammaires traditionnelles à les regrouper sous le même volet, sans pour autant nous les décrire complètement (même si elles rentrent plus en détail dans la description du participe, prenant généralement comme point de départ que le gérondif est un participe). Le participe et le gérondif sont des formes invariables du verbe, et leur sujet et temps sont informés par le reste de la phrase. Certains considèrent les deux formes identiques, le gérondif ayant cela de plus qu'il est précédé par la préposition *en*, tandis que d'autres accordent au gérondif un statut indépendant. Nous n'aurons (malheureusement) pas le temps de rentrer en détail sur cette question, et référerons à Helland (2013) pour une étude approfondie de la question. Notre approche sera, comme la sienne, mono-morphématique, c'est-à-dire que nous considérons que le gérondif est une véritable unité morphologique (*en+Vant*) qu'il faut analyser en tant que tel, et non pas un participe précédé par la préposition *en*. L'objet de cette partie sera principalement de présenter les différents enjeux théoriques qui règnent dans le domaine du gérondif en ce qui concerne, non pas sa structure interne, mais plutôt en ce qui détermine l'interprétation de son sens, et ceci à travers : Larousse (1971), Riegel (2004), Nølke (1994, 1999), Kleiber (2004), Melis (1983), Le Goffic (2019) et Halmøy (2003).

2.1 LE GÉRONDIF COMME ADVERBIAL

2.1.1 *Gérondif, participe et adverbial dans les grammaires traditionnelles*

Chez Larousse (1971, 374), la distinction entre le participe et le gérondif est décrite d'un point de vue formel et fonctionnel.

D'un point de vue formel, le gérondif, contrairement au participe, est toujours précédé par la préposition *en*, « qui a perdu tout effet de préposition et n'est plus qu'un indice

formel (comme l'est un préfixe) » ; et le participe en *-ant*, contrairement au gérondif, possède une forme composée (*ayant chanté*).

D'un point de vue fonctionnel, le gérondif « représente toujours une circonstance accompagnant le verbe sur lequel il s'appuie. Il fonctionne comme *un adverbe* ou *un complément de circonstance* », alors que le participe « s'appuie (sauf cas d'emploi absolu) sur un substantif ou un pronom qu'il qualifie, à la façon d'une subordonnée relative. Tout en se maintenant dans la catégorie de verbe, il fonctionne comme *un adjectif* ». Le gérondif fonctionne donc comme un adverbe ou comme un complément circonstanciel, c'est-à-dire deux catégories hétérogènes, définies par différents critères.

L'adverbe est caractérisé par trois critères : il est invariable, généralement facultatif et dépend d'un autre élément de la phrase (Riegel et al. 2004, 375). Le complément circonstanciel a, de son côté, trois propriétés formelles : il est facultatif, démultipliable et mobile dans la phrase (Riegel et al. 2004, 140). Or, un adverbe peut fonctionner comme complément circonstanciel, auquel cas « la mobilité de l'adverbe circonstance est conditionnée, voir interdite par la spécificité du rapport sémantique qu'il entretient avec le reste de la phrase » - ce qui contredit tout à fait le critère de mobilité qui caractérise formellement le complément circonstanciel. L'adverbial est en effet lié à un élément particulier de la phrase, et en ce qui concerne le gérondif - c'est en général le verbe, même si cela n'exclut pas la possibilité qu'il soit rattaché à un autre élément de la phrase. Le gérondif a donc une fonction adverbiale, dans le sens où il est lié au verbe, mais il peut en même temps fonctionner en tant que complément circonstanciel, sans les mêmes contraintes syntaxiques que l'adverbe. La question qui se pose alors est de savoir s'il faut le placer dans la catégorie adverbiale et potentiellement perdre la valeur descriptive qu'ajoute une analyse circonstancielle du gérondif - ou bien admettre que le gérondif revêt les mêmes interprétations sémantiques que les compléments circonstanciels et pour cela délaisser la question de sa dépendance syntaxique au verbe. Étant donné que le gérondif ne peut pas exprimer toutes les catégories adverbiales comme le degré ou l'intensité, ni circonstancielles, comme le but ou la finalité, on tentera de le définir comme une combinaison des deux : on s'appuie sur les catégories circonstancielle sémantiques admises pour le gérondif pour ensuite tenter de dégager une sorte de description interne, adverbiale, de ces catégories, celles-

ci étant le temps, la manière, la concomitance, la cause, la condition et la concession, les deux dernières n'étant pas traitées dans ce devoir. Certains ne sont pas d'accord pour accorder au gérondif une valeur causale, mais nous allons y revenir dans notre exposé des fonctions particulières. Avant d'analyser les catégories circonstancielles d'un point de vue adverbial, c'est-à-dire syntaxiquement dépendant, nous allons tout d'abord mettre au clair ce que nous voulons dire par adverbial.

La catégorie adverbiale est hétérogène et rassemble différentes fonctions syntaxiques. Elle est souvent confondue avec la catégorie circonstancielle. En effet, si l'on admet que le complément circonstanciel lui aussi peut être lié à un élément de la phrase, c'est-à-dire que les critères traditionnels de mobilité dans la phrase et son caractère facultatif ne sont pas valables, alors oui, le complément circonstanciel est un complément adverbial. C'est l'approche que nous choisirons, et nous emploierons dorénavant les deux termes indifféremment.

Riegel et al. (2004, 375) décrivent les adverbes de manière négative, comme étant tous les termes invariables « qui ne sont ni des prépositions [...] ni des conjonctions [...] ni des interjections ». En effet, si l'on observe les exemples suivants,

- a. Robert va bien.
- b. Marie est triste parce que Robert viendra demain.
- c. Robert viendra peut-être.
- d. Robert va en effet venir demain.

on voit que les adverbes ont chacun différentes fonctions : en a., ce que l'on pourrait qualifier de complément circonstanciel de manière, répondant à la question *Comment va Robert ?* est en réalité un argument du verbe *aller* ; en b., on a un complément circonstanciel de temps classique, offrant un cadre à l'action du verbe *venir* (et non pas à la phrase en entier) ; en c., on aurait du mal à classer l'adverbe dans une quelconque catégorie circonstancielle - mais ce que l'on peut dire est qu'il modifie le contenu du prédicat et qu'il est généralement interprété comme adverbial de phrase ; et en d., l'adverbe n'est lié à aucun élément particulier mais explicite toutefois son contenu -

c'est un connecteur. Ces quatre catégories adverbiales sont décrites en détail par Nølke (1999) - nous allons pour cela les étudier de plus près afin de voir si notre gérondif peut répondre aux mêmes critères.

2.1.2 *Adverbial de verbe et adverbial de phrase*

Tout d'abord, Nølke (1999, 1-22) sépare les adverbiaux qui sont liés au prédicat, « (verbal)-bundne led », de ceux qui ne le sont pas, « frie led ». Ces deux termes seront traduits par les termes « constituant lié au verbe » et « constituant libre ». Dans cette catégorie on trouve les exemples a et b.

Les exemples comme a. sont des arguments du verbe, ce qui veut dire qu'ils sont imposés par le verbe. Ainsi, ils sont lexicalement liés au verbe, mais ne le modifient pas. Le gérondif, étant lui-même une forme verbale, ne peut pas faire partie du schéma actanciel d'un verbe - cette catégorie ne le concerne donc pas.

La seconde catégorie d'adverbiaux liés est celle de « bunden modifikator », que nous traduirons par le terme « modificateur lié ». Ici, l'adverbial est lexicalement lié au prédicat tout en le modifiant. Dans cette catégorie, on trouve les adverbiaux instrumentaux, de quantité, de degrés et de manière. La manière étant un sens que le gérondif peut exprimer (*dit-il en bafouillant*), on dira donc que le gérondif peut avoir le même fonctionnement qu'un modificateur lié, ou plus précisément qu'il est, dans le cas où il exprime la manière, un modificateur lié : il est lexicalement lié à un constituant (le verbe), ce qui veut dire que sa portée est limitée à celui-ci, et à ses compléments (« Som følge af trækket {+leks} er deres virkefelts udstrækning begrænset til den konstituent, de er leksikalsk bundet til, og som de normalt vanskelig skilles fra » p.7) - et qu'il en est difficilement séparable. Toute la question sera de savoir si le gérondif peut exprimer la manière sans pour autant être lié au verbe, auquel cas il nous faudra délaissier la catégorie de Nølke et tenter de décrire le gérondif de manière d'une autre façon.

Le gérondif est une forme verbale, il peut donc avoir les mêmes expansions que le verbe : objet direct, indirect, complément adverbial, etc. Cela veut dire pour sa portée qu'elle peut être sur le verbe uniquement (*Luc parle en souriant*), sur le verbe et sur ses compléments (*Luc regarde la télé en somnolant*), sur le verbe, son complément et sur

son propre complément de verbe (*Luc regarde le tableau en songeant à la vie*). La question qui se pose alors est : à quel élément le gérondif est-il lié ? Cette détermination est-elle sémantique ou syntaxique ? Prenons un exemple. Chez Nølke, les adverbiaux liés sont difficilement séparables du verbe. Or, en ce qui concerne le gérondif de manière, on peut lui accorder un statut plus ou moins périphérique, et de ce fait amovible, comme en (1) :

(1) La chienne inspecte en reniflant tout ce coin de l'allée, avant de s'accroupir pour chier. (Despentes 2015, 101)

(1)' En reniflant, la chienne inspecte tout ce coin de l'allée, avant de s'accroupir pour chier.

(1)'' La chienne inspecte tout ce coin de l'allée en reniflant, avant de s'accroupir pour chier.

Il s'agit bien là d'un modificateur lié, puisqu'il est lexicalement lié au verbe de la matrice et à son complément, tout en le modifiant. Mais comment définir ce lien et cette modification ? Si l'on regarde l'exemple d'un point de vue sémantique, renifler est une manière possible et habituelle pour un chien d'inspecter quelque chose. L'interprétation de ce gérondif comme un gérondif de manière est donc le résultat de ce lien lexical. Si l'on remplace le gérondif par un autre, comme par exemple *en attendant*, on aura une interprétation plutôt temporelle, ou encore par *en pensant à son maître*, si l'on admet que les animaux peuvent penser, on aurait plutôt un gérondif de concomitance. Le lien lexical est donc défini par le rapport entre le verbe de la matrice et le verbe du gérondif. Ensuite, quelle modification le gérondif opère-t-il sur le verbe matrice ? En ce qui concerne notre exemple (1), l'action décrite par le gérondif modifie le cours de l'action du verbe de la matrice. La chienne ne fait pas qu'inspecter en soi, mais elle renifle comme une manière d'inspecter. Ici, les deux verbes expriment donc une seule et même action, ce qui veut dire que l'action du gérondif en quelque sorte élabore le contenu du verbe de la matrice. L'élaboration est-elle donc une catégorie à part que le gérondif peut exprimer, ou bien une caractéristique particulière du gérondif de manière ? Ce point sera abordé plus en détail lorsque l'on proposera nos propres catégories gérondivales. Ce que l'on retient pour l'instant est que le gérondif de manière *peut* être une élaboration du

contenu du verbe de la matrice, et que notre exemple est amovible dans la phrase, tout en étant un modificateur lié. Or, certains gérondifs de manière sont très difficilement déplaçables à l'intérieur de la phrase.

Prenons encore un exemple :

(2) Puis il retourne se coucher, la chienne grimpe sur le sofa et s'endort en ronflant, en deux secondes. (Despentes 2015, 97)

(2)' *Puis il retourne se coucher, en ronflant la chienne grimpe sur le sofa et s'endort en deux secondes.

(2)'' *Puis il retourne se coucher, la chienne grimpe sur le sofa en ronflant et s'endort en deux secondes.

Ici, la phrase n'a plus de sens si le gérondif est antéposé au verbe. L'action de ronfler doit nécessairement suivre celle de s'endormir, état de fait qui ne peut qu'être exprimé linéairement, c'est-à-dire avec le gérondif postposé au verbe. Si l'on remplace le gérondif par une coordonnée à verbe fini dans les deux exemples, *La chienne inspecte et renifle tout le coin de l'allée, La chienne grimpe sur le sofa, s'endort et ronfle*, il semblerait que l'on perde plus de sens à opérer le remplacement du gérondif en (1) qu'en (2). Faut-il en conclure que les différences syntaxiques que l'on trouve dans la catégorie *manière* signalent l'existence d'une autre catégorie gérondivale, comme l'*élaboration* ? Ces questions seront examinées en détail plus tard.

Nølke distingue dans la catégorie d'adverbiaux qui ne sont pas lexicalement liés à un constituant de la phrase trois différents types : « frie adverbialer », « sætningsadverbialer » et « konnektorer », que l'on traduira par « adverbial libre », « adverbial de phrase » et « connecteur ». La catégorie des adverbiaux de phrase et des connecteurs concerne par exemple les adverbes modaux, comme *peut-être*, *heureusement*, etc., ou les adverbes de liaison comme *donc*, *ensuite*, *en effet*, etc. Ce type d'adverbial n'est lié ni au contenu propositionnel de la phrase matrice, ni à un constituant particulier. Une de nos questions centrales sera de voir si le gérondif peut ne pas être lié à la phrase, et ainsi fonctionner comme un adverbial de phrase, c'est-à-dire avoir un statut périphérique par rapport à la phrase centrale.

La catégorie d'adverbial libre peut valoir pour le gérondif, puisque les adverbiaux libres ne sont pas lexicalement liés à un constituant de la phrase, mais étayent le contenu propositionnel de celle-ci (« Når vi forelår at tale om Frie Adverbialer, er det, fordi de som følge av trækkombinationen {-leks} og {+prop} ikke er knyttet til noget andet led i sætningen, samtidig med at de er en del af sætningen i den forstand, at de indgår i opbygningen af det propositionelle indhold og dermed har betydning for dens sandhedsbetingelser » p.17). Ce type d'adverbial a une fonction thématique et peut exprimer par exemple le temps, la cause, le but, et d'autres, c'est-à-dire des compléments circonstanciels proprement dits, catégorie dans laquelle on peut placer le gérondif.

Nølke distingue ensuite deux catégories à l'intérieur des adverbiaux libres : « lette tidsadverbialer », que l'on traduira par « adverbial de temps léger », dont la portée est liée ou restreinte (en danois « bundet virkefelt ») à un constituant de la phrase, et « tunge Frie Adverbialer », que l'on appellera désormais les « adverbiaux libres lourds », qui ne sont liés à aucun constituant particulier. Cette classe contient deux sous-catégories, les adverbiaux scéniques, qui indiquent la scène sur laquelle l'action principale se déroule, celle-ci pouvant être temporelle, tout comme le gérondif (*Elle appela son père en attendant*) ou locative (le gérondif ne pouvant pas exprimer le lieu, cette catégorie ne vaudra pas pour nous) ; et les adverbiaux opérateurs qui rajoutent au contenu propositionnel par exemple une relation causale, catégorie également pertinente pour le gérondif. La question sera de savoir si le gérondif a le même fonctionnement syntaxique que les adverbiaux libres de Nølke : sémantiquement, on est d'accord pour dire que le gérondif peut exprimer le temps et la cause, mais reste à voir s'il peut avoir une portée sur la phrase entière, c'est-à-dire ne pas être lié au verbe comme les adverbiaux libres lourds.

Pour résumer, on dira que si les catégories de Nølke valent pour notre gérondif, alors le gérondif peut être soit un modificateur lié, possédant les traits {+prop}, {+lex}, {+mod} soit un adverbial libre, qui est déterminé par les traits {+prop}, {-lex} et {+mod}.

Nølke caractérise les adverbiaux à travers leur comportement syntaxique, et notamment à travers les traits {lex} et {mod} c'est-à-dire si l'adverbial est lexicalement lié à un constituant de la phrase, mais aussi s'il le modifie. Il semblerait que le gérondif

puisse être décrit par les mêmes termes, cette catégorisation nous sera donc grandement utile lorsque l'on présentera plus en détail les différents types de gérondif et leur comportement syntaxique. À l'instant présent on retient cette idée de « virkefelt », ou de portée : les différents types de gérondifs peuvent être plus ou moins liés lexicalement ou adverbialement à un ou à plusieurs éléments de la phrase et peuvent revêtir différents sens circonstanciels. Ces deux caractéristiques sont-elles liées ?

2.1.3 *Le gérondif a une portée sur la phrase ou sur un élément de la phrase*

Tout d'abord, il faut tenter de définir ce qu'est la portée d'un adverbial. S'il n'est pas aisé de donner une définition positive des adverbes, Nølke (1994, 99) affirme toutefois qu'« ils exercent toujours une certaine influence sur un fragment de la phrase dans laquelle ils entrent, l'étendue de ce fragment étant cernée par eux. C'est pour désigner ce fragment que l'on parle de portée. Ainsi conçue, portée est une notion structurelle et sémantique. Les relations de portée influent en effet sur la structuration linéaire, surtout dans le cas où celle-ci met en jeu plusieurs unités à portée ». Si l'on reprend la définition de la Riegel et al. (2004, 375), on retrouve en effet ce rapport caché derrière la définition de l'adverbe dans la formule « dépendance par rapport à un autre élément de la phrase ». Plutôt que de parler de dépendance, Nølke choisit le terme de *portée*, qui, dans sa définition non-linguistique signifie « l'étendue du champ d'action de quelque chose » (Larousse en ligne). Cette signification peut tout aussi bien valoir dans le domaine linguistique, puisque l'adverbial a une incidence sur un ou plusieurs éléments de la phrase, les bornes de cette incidence étant déterminées par l'adverbial lui-même qui renferme les possibilités de sa propre portée. Celle-ci peut être large, c'est le cas pour les adverbiaux de phrase qui portent sur toute la phrase, ou restreinte, dans le cas où l'adverbial porte sur un segment de la phrase en particulier. Nous n'avons pas le temps ici de déterminer le rapport entre les différents adverbiaux et leur portée, et référons à Nølke (1999) pour une présentation détaillée de la question, mais nous allons tenter d'établir un rapport entre la portée du gérondif et les différents sens qu'il peut revêtir.

En dehors de tout contexte phrastique, le seul élément variable qui pourrait permettre de déterminer la portée d'un adverbial est le type de verbe employé. Or, il ne serait pas aisé de déterminer quel type de verbe est plus à même d'indiquer la temporalité, ou la cause, ou quelconque autre catégorie gérondivale (la manière est la seule catégorie qui peut être lexicalement codée, on reviendra sur ce point). C'est pour cela qu'il faut rechercher l'étendue de la portée du gérondif dans sa relation avec les autres éléments de la phrase, éléments auxquels la détermination du sens du gérondif également est soumise. Étant toujours subordonné, le gérondif prend son sens a posteriori – son interprétation dépend donc complètement de la phrase matrice. Ainsi, comme le note Kleiber (2004, 19), « l'association ne se réalise pas entre éléments de même niveau, mais entraîne clairement une dépendance de l'un par rapport à l'autre. Il s'agit ainsi de l'intégration d'une prédication dans l'autre et non d'une simple association de procès de même niveau ». De plus, pour que cette association soit réussie, « il faut que la prédication principale ne soit pas complète pour pouvoir être saturée sur le mode intégratif par le SG [syntagme gérondival] ». On a donc deux structures interdépendantes qui contiennent en elles : pour la principale, une place pour une détermination du type circonstanciel, pour la subordonnée gérondivale, la possibilité de saturer cette détermination circonstancielle particulière. Ainsi, dans l'exemple suivant,

(3) Éric a pleuré en entendant les mauvaises nouvelles.

le gérondif prend une valeur temporelle-causale puisque le fait d'entendre des mauvaises nouvelles peut engendrer l'action de pleurer, là où :

(3)' Éric lave le garage en entendant les mauvaises nouvelles.

la phrase (3)' paraît moins naturelle, même si elle reste grammaticale. On a du mal à trouver un sens corollaire entre les deux segments, le gérondif sera pour cela interprété comme un gérondif de concomitance. Mais en disant cela, on est déjà dans le travail d'attribution de sens au gérondif. Si la notion de portée est structurelle, comme l'affirme

Nølke (1994, 170), il faut tenter d'en dégager une structure formelle. Nølke la symbolise ainsi :

(4) *Heureusement* que Pierre est revenu.

a. HEUREUSEMENT (Pierre est revenu)

La « formule dans a., qui représente la structure de portée décrite dans le module de portée, symbolise que l'unité à portée *heureusement* a une portée avec l'étendue *Pierre est revenu* et la perspective 'énoncé' », autrement dit, la portée de l'adverbial est large, on dira même qu'il s'agit d'un adverbial de phrase, c'est-à-dire qui n'est lié à aucun élément particulier de la phrase. Étant donné son antéposition au verbe et sa séparation de la phrase matrice, cela semble aller de soi. Or, Nølke précise qu'« on ne peut pas présager la position d'une unité à portée par rapport à sa portée dans la structure linéaire en se fondant sur la structure de portée » - et en effet, dans :

(5) a. Pierre est *heureusement* revenu.

b. Pierre est revenu, *heureusement*.

la portée de l'adverbe reste la même que dans (4) où l'adverbe est antéposé à l'énoncé. Cet exemple illustre cependant le fonctionnement d'un adverbial de phrase, c'est-à-dire un adverbe dont la portée est sur tout l'énoncé, et non pas le fonctionnement d'un adverbial qui ne porterait que sur le verbe. Il n'est pas aisé de dire à l'instant présent si cela vaut pour tous les adverbiaux, mais nous retiendrons la règle selon laquelle on ne peut pas déterminer la portée d'un adverbial uniquement par rapport à sa position dans la phrase, et proposons l'hypothèse selon laquelle l'adverbial à portée large, c'est-à-dire qui porte sur toute la phrase, jouit d'une grande mobilité à l'intérieur de celle-ci, alors que l'adverbial à portée restreinte doit se tenir plus près de l'élément sur lequel il porte. Ayant dit cela, nous allons maintenant nous intéresser au rapport entre sens et portée, et voir si cette hypothèse se trouve vérifiée ou non. Pour ce faire, on va se pencher sur le fonctionnement des compléments circonstanciels dans la grammaire traditionnelle.

2.2 LE GÉRONDIF COMME COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL

2.2.1 *Le gérondif peut avoir une fonction scénique ou rhématique*

Riegel et al. (2004, 144) distinguent entre deux fonctions que le complément circonstanciel peut avoir : une fonction scénique et une fonction rhématique. Les circonstants à fonction scénique participent « à la mise en place préalable du cadre de circonstances où se situe le reste de la phrase ». À titre d'exemple les auteurs proposent :

(6) En août, les jours commencent à raccourcir.

(6)' Les jours commencent à raccourcir en août.

Grâce à l'antéposition et à la séparation par la virgule, « le circonstant spécifie un élément du cadre général (souvent implicite) où se situe l'information véhiculée par le reste de la phrase » ; mais lorsque le circonstant se place en fin de phrase et n'est pas séparé par une virgule (ou une pause intonative à l'oral), son statut change. Là où en (6) le circonstant est à l'arrière-plan sémantique (l'information principale est que les jours commencent à raccourcir), il devient un élément central du groupe verbal en (6)'. Le gérondif peut, lui aussi, admettre une fonction scénique :

(7) On s'en fout de tout ça, en vieillissant. (Despentes 2015, 91)

(7)' En vieillissant, on s'en fout de ça.

D'après Riegel et al., ce type de circonstant ne se prête pas à l'extraction *C'est...que*, reste hors du champ de la négation totale de la phrase, et ne répond pas à la question *Quand est-ce que les jours commencent-ils à raccourcir ?* Or, il n'est pas aisé de voir en quoi *en août* ne serait pas une réponse à cette question, ni que le circonstant ne se laisserait pas extraire. Par contre, il reste en dehors du champ de la négation totale de la phrase, ce qui montre qu'il est en effet périphérique. En ce qui concerne notre gérondif, lui aussi peut être une réponse à la question *Quand est-ce que l'on s'en fou ?* mais ne se prête pas à l'extraction de manière naturelle (*C'est en vieillissant qu'on s'en fou de ça*),

alors qu'il se trouve en dehors du champ de la négation totale de la phrase. On rajoute que ce gérondif à fonction scénique ne peut pas se placer en milieu de phrase, à moins que ce soit en position incidente : *On s'en fout, en vieillissant, de ça* ; mais que, contrairement à ce que montrent les exemples (6) et (6)', celui-ci ne change pas de valeur informationnelle si on le déplace, que ce soit en antéposition ou en postposition. Il est donc périphérique à la phrase. Ce type de gérondif semble correspondre à la catégorie d'adverbial libre de Nølke, et plus précisément à la sous-catégorie d'adverbial scénique, temporel, qui n'est lexicalement lié à aucun élément particulier de la phrase et qui pourtant modifie son contenu propositionnel. Or, peut-on dire que le gérondif de (7) n'est pas lié à un élément précis de la phrase ? La forme impersonnelle du pronom *on* semble donner un caractère général à la phrase, ainsi donnant au gérondif l'apparence d'un adverbial périphérique. Mais ne peut-on pas admettre que le gérondif *en vieillissant* est un repère temporel pour le verbe de la matrice et non pas pour la phrase en entier ?

Il restera à voir si d'autres types de gérondifs peuvent revêtir cette fonction, et aussi quel statut ce type de gérondif a : est-il périphérique à la phrase ou bien intégré d'une manière ou d'une autre à travers son lien particulier avec le verbe ? Notre exemple présente un gérondif temporel qui, et cela paraît plutôt naturel, se prête bien à une fonction cadrative ou scénique. Cela ne veut cependant pas nécessairement dire qu'il est un adverbial de phrase. On verra ce point plus en détail lorsque l'on abordera les différentes interprétations adverbiales que peut avoir le gérondif. Pour l'instant on se contente d'affirmer le fait que le gérondif peut avoir une fonction scénique et que cela ne fait pas nécessairement de lui un adverbial de phrase, et que dès qu'il y a un glissement vers la causalité, sa valeur informationnelle change :

(8) En s'essuyant, elle avait été surprise de sentir un peu de sable sous ses seins.

(Despentes 2015, 152)

(8)' Elle avait été surprise, en s'essuyant, de sentir un peu de sable sous ses seins.

(8)''# Elle avait été surprise de sentir un peu de sable sous ses seins, en s'essuyant.

Tout se passe au premier abord en (8) comme si le gérondif nous offrait un cadre de l'action principale, qui est la surprise que subit le personnage. Or, c'est *quand* et *parce qu'*elle s'essuie qu'elle découvre le sable, chose qui la surprend. L'antéposition au verbe apporte certes une nuance cadrative, mais permet surtout au gérondif d'être à proximité du verbe régissant - ce qui montre bien qu'il est lié à celui-ci. On peut également le postposer au verbe et à son complément comme en (8)' sans rendre la phrase agrammaticale, mais dès qu'il en est séparé, la phrase paraît moins naturelle, comme en (8)'', ce qui montre que son lien avec le verbe est plus fort que celui qu'il entretient avec la phrase en entier, comme l'aurait un circonstant à fonction purement scénique. En termes nølkeens, on dira qu'on est passé d'un adverbial de temps léger en (7) à un adverbial opérateur en (8) parce que la relation causale ajoute au gérondif un nouveau contenu propositionnel qui vient se rajouter à la phrase matrice d'une autre manière qu'une indication temporelle.

Avec Riegel et al. (2004), on retient que le gérondif, tout comme les compléments circonstanciels, peut avoir une fonction scénique. Dans ce cas, il est séparé de la phrase principale soit en antéposition, soit en postposition, mais ne peut pas être inséré en milieu de phrase sans incidence. Cela semblerait correspondre au fonctionnement syntaxique d'un adverbial de phrase, mais nous n'avons pas encore conclu sur l'idée que le gérondif puisse être totalement périphérique à la phrase, même si sa valeur informationnelle est thématique. Il reste à voir si ce type de gérondif est exclusivement temporel, mais aussi si le lien avec le verbe joue un rôle dans la détermination de sa fonction. Ce point nous emmène à explorer la deuxième fonction que peut avoir le complément circonstanciel.

Riegel et al. (2004, 144) proposent que le complément circonstanciel peut avoir une fonction rhématique, c'est-à-dire que c'est le circonstant qui exprime le propos de la phrase. Dans ce cas, le gérondif modifie le groupe verbal.

L'exemple que les auteurs propose est celui-ci :

(9) Le programme complet de la journée paraîtra dans la presse locale début octobre et sera distribué au public le jour même de la manifestation.

Les circonstants en (9) ne peuvent pas être déplacés sans changer de sens et contiennent l'information nouvelle apportée par la phrase. Ici, il est important de noter que le second circonstant de la phrase est un circonstant de temps, comme (6) qui a une valeur scénique. Cela veut dire que le circonstant de temps peut être soit périphérique, soit intégré, ce qui sera d'importance dans notre analyse du gérondif de temps. Si l'on revient à notre fonction rhématique, le gérondif peut de la même manière apporter la nouvelle information dans une phrase :

(10) Il essaye de garder le moral en regardant les filles, dans la rue. (Despentes 2015, 45)

Ici, le gérondif exprime la manière, ou le moyen par lequel l'action du verbe principal est effectuée. Plus précisément, il est lié au complément de verbe à la manière d'une explicitation : l'action du complément du verbe et l'action du gérondif décrivent une seule et même action dans le contexte de cette phrase. Ce type de gérondif est typiquement décrit comme un complément circonstanciel de manière ou de moyen (on reviendra sur la différence entre ces deux catégories dans notre exposé de la catégorie *manière* du gérondif), mais entretient un tout autre rapport à la phrase que le gérondif en (8) qui ne modifie aucun élément particulier de la phrase. Le gérondif de (10) est syntaxiquement lié au verbe et à ses compléments, mais pas à la phrase en entier. De plus, on peut dire que ce n'est pas le gérondif en lui seul qui porte le rhème de la phrase, c'est la combinaison particulière du verbe principal, de son complément, et du gérondif de manière qui rendent l'effet rhématique du circonstant. Ces relations à la fois lexicales et syntaxiques en ce qui concerne l'expression de la manière par le gérondif seront explorées plus en détail dans notre dernière partie.

Si l'on revient à l'exemple (9), le circonstant « dans la presse locale début octobre » peut aussi décrire sémantiquement les circonstances de l'évènement, ici le lieu, mais d'un point de vue syntaxique, le circonstant fait partie du schéma actanciel du verbe,

fonctionnant plus précisément comme un actant, défini par « la prévisibilité et la co-détermination de sens » (Melis 1983, 26). Il est prévisible dans le sens où il fait partie du champ des arguments possibles du verbe *paraître*, ici comme complément locatif, et co-détermine le sens du verbe en rendant sa définition univoquement celle d' « être publié, être mis en vente, en parlant d'un ouvrage » et non pas « se montrer, se présenter quelque part » (Larousse en ligne). Il est lié au verbe comme argument, c'est-à-dire lexicalement, sans opérer de modification sur celui-ci, tandis qu'en (10), il est à la fois lié lexicalement au verbe (même si Nølke affirme que les adverbiaux de manière sont la catégorie où le trait {+lex} est la moins importante), tout en opérant une modification sur celui-ci – même s'il ne fait pas partie du groupe verbal. Ces deux exemples (9) et (10) soulèvent une question essentielle en ce qui concerne les compléments circonstanciels à fonction rhématique et de ce fait nous dit quelque chose des gérondifs qui sont susceptibles d'être interprétés comme tels : sont-ils tous syntaxiquement liés au verbe ? On aurait donc deux catégories de gérondif : les gérondifs scéniques, à portée large, et les gérondifs faisant partie du complément de verbe, à portée restreinte. Or, nous avons vu que le circonstant de temps, qui est typiquement un adverbial scénique, peut avoir une fonction rhématique. Cela nous indique déjà que le gérondif ne se comporte pas tout à fait comme les adverbiaux classiques, mais aussi que le classement scénique/rhématique ne nous dit rien sur le type de gérondif qui peut faire partie de chaque catégorie, ni sur le rapport que ces circonstants entretiennent avec le verbe régissant - lien que l'on va tenter de définir avec Le Goffic (2019).

2.2.2 *Le gérondif peut avoir une portée extrapredicative ou intrapredicative*

Le Goffic (2019, 136-137) opère avec une distinction similaire à celle de Riegel et al. (2004). Il parle pour les compléments circonstanciels de la « portée étroite (intrapredicative) » et de la « portée large (extrapredicative) », qui, de prima bord, semblent correspondre respectivement à la fonction rhématique et à la fonction scénique des compléments circonstanciels.

Les subordonnées à portée extrapredicative portent sur la phrase dans son ensemble : « Quand on est jeune, on veut..., on a..., on croit... » est un des exemples de

Le Goffic. Ici, la subordonnée a une valeur cadrative pour la phrase en entier, c'est-à-dire qu'elle ne porte pas sur le verbe en particulier (par exemple, dans *Quand on est jeune, on croit tout comprendre*, le circonstant met en place le cadre de l'action sans avoir une incidence sur le verbe régissant) - tout comme le ferait un circonstant à fonction scénique. Ceci semble correspondre au fonctionnement de l'adverbial de phrase comme décrit chez Nølke. Ensuite, Le Goffic propose tout comme Riegel et al. que les circonstants à portée extrapredicative se situent en début ou en fin de phrase et sont détachés par l'intonation ou par la ponctuation. En ce qui concerne le gérondif, on dira dans certains cas, comme pour l'exemple (7), que la postposition ou l'antéposition au verbe principal et la portée extrapredicative, si elle vaut pour le gérondif, sont concomitants mais pas nécessairement corrélatifs, et que le gérondif peut dans certains cas être déplacé sans pour autant que cela change le sens de sa portée ; mais en tout cas, le gérondif extrapredicatif serait placé en début ou en fin de phrase. Tout se passe donc comme si la fonction scénique et la portée extrapredicative étaient synonymes. Or, on peut dire que toute subordonnée extrapredicative est en effet scénique, ou a une valeur cadrative, c'est-à-dire thématique, mais pas l'inverse. Une subordonnée peut fonctionner comme cadre, mais peut l'être pour la phrase en entier, comme le gérondif en (7) ; ou bien en particulier pour le verbe régissant, avec un exemple comme *Lydia repère la table de Cassandra, Paul sourit en la voyant* (Despentes 2015, 171), où le gérondif place l'action du verbe *sourire* dans le temps et non pas la phrase en entier ; ou encore le gérondif peut porter sur le verbe et ses compléments, auquel cas le gérondif semble porter sur toute la phrase (*Ce matin en se levant, Kiko s'était dit ce soir je fais tranquille* (Despentes 2015, 232)), mais en réalité sa portée est liée au verbe de la matrice. De plus, cela ne nous dit rien sur quel type de gérondif peut fonctionner comme cadre, ni si cela a une incidence sur sa portée.

On retient alors que la similarité entre l'analyse des circonstants de Riegel et al. et de Le Goffic n'est qu'apparente, mais qu'elle met en lumière des caractéristiques fondamentales pour notre analyse du gérondif.

Les subordonnées à portée intrapredicative portent étroitement sur le verbe et ont un caractère rhématique. Elles sont postverbales et ne sont pas séparées du verbe par l'intonation. Par exemple dans « Je vais le faire comme vous me l'avez demandé », la

subordonnée précise la manière dont l'action *faire* va être effectuée, tandis que si on l'antépose, l'interprétation devient causale (*Comme vous me l'avez demandé, je vais le faire*), et, d'après Le Goffic, extrapredicative.

Le gérondif peut obéir aux mêmes principes :

(11) Alain lui parlait avec une bonhomie si gentille qu'elle y trouvait une sorte de calmant ; en titubant, elle repassait la porte et courait se jeter sur le docteur. (Drieu La Rochelle 1931, 27)

Le gérondif *en titubant* spécifie la manière dont le verbe de la matrice *repasser* est effectué. On dira donc de ce gérondif qu'il est intrapredicatif. Par contre, il est à la fois antéposé au verbe et en est séparé par une virgule. Il peut également être postposé au verbe tout en gardant le même sens, mais non postposé à la phrase (*Elle repassait la porte et courait se jeter sur le docteur en titubant*) sans que le verbe sur lequel il porte change - sa portée est sur le verbe *jeter* et non pas sur le verbe *repasser*, mais reste pourtant intrapredicative. Dans l'exemple de Le Goffic, si l'on antépose le circonstant (*Comme vous me l'avez demandé, je vais le faire*), il faut le séparer de la phrase matrice par une virgule, alors son interprétation devient causale et sa portée extrapredicative. La position d'un circonstant peut donc avoir une influence sur son interprétation et sur sa portée, mais le type de verbe dont il s'agit, et son contexte phrastique, est aussi de grande importance : en (11), *tituber* est une manière dont peuvent s'effectuer à la fois l'action de repasser une porte mais aussi de se jeter sur quelqu'un - ce qui explique pourquoi le verbe sur lequel le gérondif porte change avec son déplacement, mais pourquoi sa portée reste la même. Si on avait *Elle repassait la porte et pensait au docteur en titubant*, il semblerait que le gérondif vaille encore pour le verbe *repasser*, puisque l'association entre le gérondif et ce verbe semble plus naturelle que celle entre *tituber* et *penser*. Il en suit que le gérondif peut être intrapredicatif, mais qu'il n'obéit pas nécessairement aux critères classificatoires de Le Goffic.

2.2.3 Circonstance, cause et élaboration

Il nous paraît à ce stade nécessaire de faire le point sur les notions rhématique/thématique et intraprédicatif/extraprédicatif. Le gérondif peut prendre les mêmes sens que les adverbiaux libres, c'est-à-dire le temps et la cause, mais ceux-ci sont périphériques à la phrase et ne portent sur aucun élément particulier, chose que nous ne sommes pas encore sûrs de pouvoir dire du gérondif. Ce type d'adverbial semble correspondre aux subordonnées extraprédicatives de Le Goffic, alors que les subordonnées intraprédicatives correspondraient à la catégorie des modificateurs liés de Nølke : ceux-ci sont lexicalement liés au prédicat, tout en le modifiant - les adverbiaux de manière appartiennent à cette catégorie. Ceux-ci ont une fonction rhématique, ce qui, d'après Riegel et al., signifie qu'ils ne peuvent pas être déplacés sans changer de sens dans la phrase, alors que le gérondif de manière peut dans certains cas être déplacé sans pour autant changer de portée ou de sens.

Avant d'étudier les catégories gérondivales plus en profondeur afin de voir si elles ont les mêmes critères syntaxiques que l'indiquent nos grammaires de référence, nous proposons trois catégories sémantiques de Mann et Thompson (1987) dans lesquelles nous pouvons retrouver nos gérondifs, « elaboration », « circumstance » et « volitional /non-volitional cause » :

- la circonstance est définie ainsi : « The satellite in a Circumstance relation sets a framework, e.g., a temporal or spatial framework, within which to interpret the nucleus » (p. 48), ce qui correspond au gérondif de temps.
- l'élaboration peut exprimer plusieurs sortes de relation qui ressemblent à la manière : « S presents additional detail about the situation or some element of subject matter which is presented in N or inferentially accessible in N in one or more of the ways listed below. In the list, if N presents the first member of any pair, then S includes the second:
 1. set : member
 2. abstract : instance
 3. whole : part

4. process : step
5. object : attribute
6. generalization : specific » (p. 52)

Restera à voir si cela correspond à la catégorie gérondivale de manière, ou bien si l'élaboration est une catégorie en soi.

- relations de cause (volontaire et involontaire) : « Volitional cause involves the action of an agent, typically a person, who controls an action that yields the nuclear situation. It is performed because the agent prefers the outcome or possibly the action itself. Non-volitional cause is the residue - consequentiality without a chosen outcome » (p. 57), qui, cela est évident, correspond au gérondiv causal.

La question sera de savoir si l'on peut trouver des critères syntaxiques permettant de distinguer entre ces différentes catégories sémantiques. Nous retenons à ce stade que certains gérondivs ont une apparence extrapredicative, comme les adverbiaux de phrase traditionnels, c'est-à-dire le temps et la cause, mais que lorsque l'on se penche sur certains gérondivs de ce type, ils peuvent être intrapredicatifs. Cela veut dire qu'il faut élargir les critères classificatoires à l'intérieur des catégories de temps et de cause, mais aussi qu'il faut se poser la question de savoir si la catégorie extrapredicative réellement existe au sein du gérondiv. Ce qui est sûr, est que le gérondiv peut être intrapredicatif, mais qu'il peut l'être plus ou moins - relation qui reste à élaborer. Le moins un gérondiv est lié, le plus mobile il est au sein de la phrase, mais la position du gérondiv ne suffit pas pour induire une interprétation circonstancielle particulière - celle-ci doit être combinée avec un lexique particulier. C'est cette approche syntaxico-lexicale que nous allons maintenant aborder à travers l'ouvrage canonique de Halmøy (2003). Ici, on verra qu'il est compliqué d'assigner à chaque catégorie un lexique particulier qui expliquerait les différentes interprétations du gérondiv.

2.3 UNE TENTATIVE DE CLASSIFICATION

2.3.1 *La classification de Halmøy : syntaxe et lexique*

Halmøy (2003) présente le gérondif d'un point de vue diachronique, morphologique, syntaxique et sémantique et propose une classification propre du gérondif qui n'est pas basée sur les catégories traditionnellement circonstancielles. Une des raisons pour lesquelles elle refuse de réduire le gérondif à la catégorie circonstancielle est que cette catégorie en soi est assez floue. En effet, lorsque l'on se penche sur les différentes tentatives de description des compléments circonstanciers, on se retrouve souvent avec une liste des sens les plus souvent admis pour cette catégorie - et non pas de leur fonctionnement interne. De plus, elle note que même si on trouve dans la plupart des cas un équivalent circonstanciel, comme le temps, la cause, le moyen, et d'autres, le gérondif est incapable d'exprimer par exemple le lieu, ou les relations de postériorité logique, comme le but, la finalité, la conséquence ou le résultat. Et même si l'on trouvait une paraphrase circonstancielle plus ou moins satisfaisante pour le gérondif, il « subsiste toujours une différence essentielle, dans la mesure où la subordonnée précise par le sémantisme de la conjonction qui l'introduit (*parce que, quand, si, etc.*) un rapport sur lequel la construction gérondive reste muette » (p. 89). En effet, le gérondif est non-marqué, sous-déterminé et prend son sens a posteriori. Et encore, dans certains cas, plusieurs substitutions sont possibles - comment donc déterminer le sens précis du gérondif ? Pour Halmøy, on ne fait pas avancer l'affaire en tentant de faire rentrer les gérondifs dans les catégories circonstancielles, et propose pour cela une propre typologie du gérondif rassemblant les configurations prototypiques les plus courantes.

Tout d'abord, elle propose une catégorie de gérondif repère temporel (p. 92-94), ou cadre, basée sur les gérondifs repères temporels de Gettrup (1977). Dans cette catégorie, le gérondif est souvent (mais pas toujours) un verbe de déplacement, « marquant soit la phase initiale ou finale (*entrer/rentre/sortir, approcher/s'éloigner, arriver/partir*), soit tout le cours du déplacement (*monter/descendre, se promener, etc.*) » et le verbe régissant « est souvent un verbe perfectif de perception comme *voir*,

entendre, apercevoir, remarquer, ou un prédicat « intellectuel » comme *comprendre, se rendre compte*, etc. ». Un des exemples de Halmøy est *En entrant chez elle, je crus voir une jeune lycéenne de la ville* (Daj Sije), où le gérondif offre un cadre temporel pour l'action du verbe principal : c'est au moment où elle entrait chez elle qu'elle crut voir une jeune lycéenne. L'action du SG se pose à l'arrière-plan du récit. Elle rajoute que les VR (verbes régissants) sont souvent à un temps ponctuel, comme le passé simple ou le passé composé, même si d'autres temps sont possibles. Le gérondif repère temporel peut être antéposé ou postposé au verbe régissant - en effet, c'est dans cette catégorie que la syntaxe est la plus libre. Avec cette catégorisation, on est très proche de l'adverbial de temps léger de Nølke, et des catégories scéniques ou extrapredicative que nous avons tenté de rassembler. Or, si le gérondif peut fonctionner, comme nous l'avons vu, comme repère temporel pour le verbe fini, cela veut dire qu'il est nécessairement intrapredicatif. Le gérondif temporel extrapredicatif existe-t-il donc ?

Ensuite, Halmøy propose la configuration A (p. 94-96), qui dénote une relation de cause, de condition, ou de moyen. Contrairement à la catégorie temporelle, cette configuration décrit une relation de dépendance entre le gérondif et le verbe régissant, où le procès dénoté par le gérondif « précède invariablement celui qui est dénoté par le VR ». Nous sommes obligés de délaissier la catégorie conditionnelle dans nos propres analyses par souci d'économie, et nous contenons d'en présenter l'analyse de Halmøy, mais les catégories de cause et de moyen seront grandement étudiées.

Halmøy affirme que l'« effet de sens causal est indissociable de celui de repère temporel ». Les exemples qu'elle retient suivent le même schéma, où le SG est un verbe de perception et le VR dénote une réaction déclenchée par cette perception. Le SG antéposé est toujours détaché (séparé de son support par une virgule). Il reflète l'ordre chronologique des choses ». Ainsi, c'est quand et parce que le SG arrive, que le VR arrive : *Je me suis brûlée. Marion a pleuré en m'entendant crier.* (Gavalda). Nous souhaiterons montrer que le gérondif causal peut occuper les deux positions sans soucis, mais nous chercherons surtout à dégager le moment où on passe d'un gérondif purement temporel à un gérondif temporel-causal.

Pour les SG à coloration conditionnelle (p. 96-97), le VR dénote une possibilité, comme dans *En partant de bonne heure, nous pouvons être rentrés dans la nuit.*

(Robbe-Grillet) ; il peut être au présent ou à un temps du conditionnel - *En revenant, il l'aurait réveillée.* (Duras) ; et encore la présence du connecteur *même* peut entraîner la coloration conditionnelle ou concessive.

Dans plusieurs grammaires que nous avons consultées, la catégorie de moyen est la catégorie prototypique du gérondif. Selon Halmøy (p. 97-98), les verbes régissants dénotent une idée d'effort, d'intention, de possibilité ou de résultat. Par exemple : *George W. Bush espère éviter la récession en baissant les impôts* (Le Monde). Le SG peut être soit antéposé, soit postposé au VR. Cette catégorie sera de grand intérêt pour nous lorsque nous allons présenter la catégorie de manière : quelle est la différence entre les deux ?

La troisième catégorie proposée par Halmøy est la configuration A' (p. 99-101), désignant une relation d'inclusion ou d'équivalence. Ici, le SG est une réalisation possible, parmi d'autres, du VR qui est abstrait, métaphorique - « le SG est « inclus » dans le procès dénoté par le VR », comme dans l'exemple *Ségoène Royal avait volé dans les plumes de ses collègues en annonçant une réforme de l'accouchement sous X* (Libération). Ici, les VR et les SG ne peuvent pas inverser leurs rôles - la relation est orientée. Or, nous jugeons que la catégorie de verbes possibles que Halmøy propose pour cette configuration est trop restrictive, et nous tenterons de l'élargir. Si l'on peut élargir le prototype de cette configuration, cela sera dans le sens de la manière, ou encore d'élaboration. L'élaboration est-elle dans le contexte gérondival une sous-catégorie de la manière ?

Dans la configuration B (p. 101-104), celle de relation de concomitance, ou circonstance d'accompagnement, la relation entre le SG et le VR n'est pas orientée : deux procès sont menés par le même sujet sans lien logique entre les deux. C'est cette configuration qui a donné au gérondif la réputation de pouvoir décrire la simultanéité : *Le chef faisait les cent pas en fumant sa pipe en bambou.* (Dai Sije)
Le SG et le VR sont des verbes de la gestuelle, de la mimique corporelle, des verbes de mouvement ou de déplacement, qui peuvent accompagner des verbes de parole, de perception ou des prédicats intellectuels, et sont dans cette configuration interchangeables. Ici aussi, nous jugeons que le critère lexical est trop restrictif, et

surtout nous sommes curieux de découvrir pourquoi dans certains cas on accorde au gérondif une valeur de temps, de manière, ou de cause, c'est-à-dire une relation sémantiquement plus chargée que dans les cas où il s'agit d'une simple concomitance : est-ce une question purement lexicale ?

Enfin, Halmøy propose la configuration B' (p. 104-106) qui décrit la relation d'hyponymie, aussi appelée manière. Ici, le couple VR-SG expriment la même action, le VR étant soit un verbe de déplacement/mouvement, soit un verbe de dire, et le SG précise la manière dont cette action est effectuée. Halmøy note qu'il y a une différence entre *rentrer en boitant* et *fermer la fenêtre en haussant les épaules*, parce que boiter est une manière dont peut s'effectuer le mouvement de *rentrer*, mais cela n'est pas le cas pour *hausser les épaules* et *fermer la fenêtre*. Le deuxième exemple rentrerait dans la catégorie de concomitance. Nous défendons l'idée qu'*en haussant les épaules* pourrait être un gérondif de manière si le contexte extraphrastique s'y prêtait, comme par exemple s'il y avait une raison pour laquelle l'agent n'était pas sûr s'il fallait fermer la fenêtre ou non, le gérondif ainsi indiquant son état d'esprit lorsqu'il effectue l'action du VR, fonctionnant *in fine* comme un gérondif de manière.

Notre corpus présente maints exemples de gérondifs de manière qui ne rentrent pas dans ce type de configuration, ni dans celle de moyen, ni d'inclusion ou d'équivalence. Faut-il alors élargir les critères classificatoires de Halmøy ou bien tenter de rassembler ces trois différentes rubriques, manière, moyen et inclusion/équivalence dans une seule et même catégorie ? Afin de pouvoir répondre à cette question, il nous faudra voir, d'un point de vue adverbial, s'il s'agit du même comportement syntaxique ou non.

2.3.2 Nos critères de classification : {lex}, {mod}, {prop} + position

La classification de Halmøy décrit à la fois le fonctionnement syntaxique de différents types de gérondifs, et le type de verbes employés dans toutes les configurations, éléments qui vont nous être très utiles dans nos propres analyses. Elle va nous servir comme base pour analyser nos propres données même si l'on n'adhère pas à ses critères classificatoires, le but étant ici de rechercher pourquoi et comment les différents effets de sens surgissent avant de proposer notre propre typologie du gérondif,

ce qui, à notre avis, n'est possible qu'avec la combinaison de ces deux points de vue : c'est dans les limites de toute classification adverbiale ou gérondive que l'on pourra découvrir les problèmes inhérents à l'assignation de sens à cette forme verbale invariable. Nous estimons que les critères lexicaux de Halmøy sont trop restrictifs dans la plupart de ses catégories, et que c'est plutôt dans la relation entre le SG et le VR qu'apparaît telle ou telle interprétation, relation qui reste à étudier.

Nous retiendrons les critères classificatoires de Nølke, qui sont le lien lexical, la modification et le lien au contenu propositionnel, même si sa description des adverbiaux ne correspond pas tout à fait au comportement des gérondifs du même type adverbial. Le gérondif intraprédicatif est lexicalement lié au prédicat, tout en le modifiant. Restera à voir si cette catégorie est exclusivement celle de manière, ou bien si l'on retrouve cette combinaison dans d'autres types de gérondif, en tentant de déterminer si le gérondif temporel qui situe l'action du verbe dans le temps est un adverbe de verbe ou de phrase. Le gérondif que l'on appellera à portée large (c'est-à-dire dont la portée est plus large que sur le verbe de la matrice) est moins lexicalement lié à la phrase matrice, et ne la modifie pas non plus. Il étaye le contenu propositionnel de toute la phrase, c'est-à-dire que sa portée n'est pas sur un élément particulier, mais sur la phrase en entier, alors qu'il entretient un rapport particulier avec le verbe. Ce rapport sera grandement étudié, étant donné que c'est là que se trouve le noyau de notre problème : est-ce la portée de l'adverbial qui détermine l'interprétation de son sens ou bien son sens qui détermine le champ de sa portée ? Restera également à voir si la catégorie large est uniquement celle de temps et de cause, et encore, si elle est totalement périphérique à la phrase, comme elle l'est pour les adverbiaux de temps et de cause traditionnels. La position du gérondif ne nous servira que comme indice de sens, mais nous sera grandement utile dans les différents tests que nous allons effectuer afin de déterminer à la fois la portée du gérondif, mais aussi son sens.

2.3.3 *Méthode*

Les tests grammaticaux de Nølke (1994, 219-220) dont nous allons nous servir sont au nombre de cinq :

- le test de focalisation : « On peut vérifier par des transformations de la chaîne syntaxique de départ si l'adverbe testé peut être foyer simple dans un énoncé négatif ou clivé, s'il peut suivre un focalisateur comme *ne...que* ».

- le test de position : « ces tests s'occupent de la question de savoir quelles sont les positions dans la phrase où l'unité étudiée est susceptible de figurer. Ils sont donc essentiellement de nature syntaxique, mais il est caractéristique de ce type que leurs résultats dépendent d'ordinaire aussi de propriétés sémantiques. Ce double caractère rend souvent leur application assez épineuse. Outre les tests « classiques » proprement schématiques de ce type, on peut mentionner à titre d'exemples les tests de *combinaison* (avec différents types de phrases, d'actes illocutoires, etc.), les tests de *substitution* ou de *coordination*, les tests de *portée*, et enfin, peut-être, les tests d'*intégration* ».

- le test de modification : ceux-ci « examinent les diverses influences qu'une unité peut avoir sur d'autres unités. Les tests de portée appartiennent à cette classe, et la même chose est vraie des tests de substitution (de l'unité examinée). Le remplacement du verbe par un autre verbe est un troisième exemple, puisqu'il teste (entre autres) si le membre étudié est capable de modifier une action, un fait, un mouvement, etc. »

- le test de paraphrase : Nølke avertit que ces tests sont à éviter, parce qu'ils sont difficiles à appliquer de manière rigoureuse, mais ils sont particulièrement efficaces, surtout en ce qui concerne le gérondif et seront beaucoup utilisés dans notre travail.

- les tests contextuels : ceux-ci sont du nombre de deux, les tests situationnels et les tests cotextuels. Nous n'emploierons, si cela est possible et nécessaire, que le second, qui examine « les cotextes possibles de l'énoncé dans lequel figure l'unité testée ».

En ce qui concerne notre projet, qui est la détermination de sens du gérondif, ce type de tests seront très utiles afin d'examiner à la fois la portée syntaxique du gérondif, mais aussi son lien lexical avec le reste de la phrase. Nous n'aurons pas la possibilité d'examiner la validité absolue de ces tests et nous nous contentons de profiter de leur extrême efficacité en matière de détermination de portée.

Ces tests grammaticaux seront appliqués à un corpus que nous avons composé nous-mêmes, avec des exemples tirés du roman *Le Feu Follet* (1931), de Pierre Drieu la Rochelle, et de Vernon Subutex (2015) de Virginie Despentes. Ce dernier a été traduit par Gøril Eldøen, avec laquelle nous avons eu le plaisir de discuter des différentes traductions norvégiennes du gérondif. La raison pour laquelle il est intéressant de se pencher sur les traductions du gérondif est qu'étant donné que cette forme verbale n'existe pas en norvégien, le traducteur doit en quelque sorte débiter le sens du gérondif par d'autres moyens. Ainsi on peut découvrir si le gérondif cache d'autres sens que ceux qui lui sont généralement admis. Cela sera surtout le cas pour le sens d'*élaboration*, qui est à cheval sur plusieurs catégories.

Le but de l'étude des traductions norvégiennes et des différents tests grammaticaux est de découvrir quelles nuances de sens le gérondif cache derrière son apparence invariable. Nous allons à présent commencer notre analyse approfondie des différentes catégories du gérondif.

3 TEMPS, CAUSE ET CONCOMITANCE

Étant donné que le déroulement de l'action du SG doit en quelque sorte coïncider avec ou déclencher l'action du VR, le gérondif ne peut pas exprimer « les relations de postériorité logique, comme le but, la finalité, la conséquence ou le résultat » (Halmøy 2003, 89) ; et étant donné sa nature verbale, le lieu non plus. Il existe certes des exceptions, mais nous allons surtout nous arrêter dans cette partie sur les catégories circonstanciellelles qui sont généralement acceptées pour le gérondif, celles-ci étant : le temps, la cause et la concomitance, avant d'exposer dans notre dernière partie le gérondif de manière et de moyen. Le gérondif est également capable d'exprimer la concession avec la construction *tout en Vant* et la condition, mais on laissera ces catégories de côté. Le but de cette partie sera de voir tout d'abord ce que le gérondif en tant que forme verbale a comme valeur intrinsèque, avant de rentrer dans la détermination de son sens : est-il possible de délimiter les catégories de temps, de cause et de concomitance ? Et auquel cas, d'après quels critères ? Pour tenter de répondre à ces questions, nous allons nous baser sur Gettrup (1977), Korzen (1985 et 2000), Nølke (1999), Nazarenko (2000), Halmøy (2003) et Kleiber (2006).

3.1 VALEUR INTRINSÈQUE DU GÉRONDIF

Le gérondif est une forme invariable du verbe, qui prend son sens a posteriori, c'est-à-dire que les déterminations circonstanciellelles qu'on peut lui donner viennent du contexte phrastique et extraphrastique. Or, toutes les déterminations circonstanciellelles ne sont pas possibles pour le gérondif, ce qui montre qu'il impose par sa forme certaines caractéristiqueelles rendant par exemple l'interprétation de lieu ou de finalité impossible. Nous allons voir que deux traits en particulier ont des conséquenceelles sur le type d'interprétation circonstanciellelles possible pour cette forme verbale, ceux-ci étant le sujet implicite et sa temporalité interne, avant de voir comment il peut fonctionner comme un instrument de cohésion phrastique et extraphrastique.

3.1.1 *Sujet implicite*

Halmøy (2003, 109) pose le problème du sujet implicite du gérondif ainsi : « Forme verbale *impersonnelle*, le gérondif, comme l’infinitif et le participe présent, ne porte ni les marques de temps, de mode et d’aspect, ni les marques de personne. En tant que forme *verbale*, comme l’infinitif et le participe présent, il a cependant un agent ». S’il est difficile dans certains cas d’associer au gérondif un sujet (surtout dans des constructions impersonnelles comme *Ce document peut être obtenu en écrivant à l’adresse suivante* (Halmøy 2003, 111), on peut toutefois toujours lui en trouver un, ayant un caractère plus ou moins général. La question de savoir si la règle de coréférence s’applique pour le gérondif, c’est-à-dire si le sujet implicite du gérondif est le même que celui du verbe de la matrice, n’est pas la nôtre, et nous référons à Halmøy (2003, 109-123) pour un résumé de la question – dans notre corpus, le sujet du gérondif est toujours le même que celui du verbe de la matrice. Ce qui nous intéresse est l’idée que le gérondif a nécessairement un sujet, ce qui le rend différent des autres compléments circonstanciels. En effet, le gérondif se trouve entre deux pôles, où d’un côté il cherche à être informé par le reste de la phrase en ce qui concerne son temps et son sujet, mais de l’autre, il impose une certaine forme dans laquelle l’interprétation adverbiale doit être cohérente. Là où un complément circonstanciel de temps ou de cause n’a pas nécessairement de sujet implicite ou explicite (il répond soit à la question *Quand ?*, soit à la question *Pourquoi ?*), le gérondif apporte une réponse aux mêmes questions, mais est également mené de front par un sujet agissant qui pose les circonstances de l’action. Ce facteur devient d’autant plus important lorsque l’on cherche à décrire le comportement syntaxique du gérondif, parce que s’il s’agit de deux actions menées par le même sujet, l’action du SG fait partie, si non de l’action principale, du moins de la phrase principale, ce qui voudrait dire qu’il ne peut pas fonctionner comme un adverbial de phrase. Or, le rapport entre VR et SG est bien celui de subordination, et les déterminations temporelles et causales ont en général une fonction scénique, c’est-à-dire périphérique à la phrase. Ce problème essentiel est ce que nous chercherons à résoudre dans notre exposé des différentes catégories gérondivales. Vu que le complément de manière traditionnel est toujours rattaché au

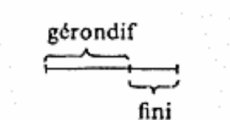
verbe, et donc de façon indirecte au sujet, le problème qui se pose n'est pas le même que pour les autres adverbiaux, comme nous le verrons dans notre dernière partie.

3.1.2 *Temporalité interne*

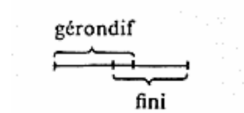
L'interprétation circonstancielle du gérondif est rattachée à sa forme actionnelle, c'est-à-dire un verbe effectué par un sujet, qui arrive simultanément à l'action exprimée par le verbe régissant. Il s'agit d'une « prédication seconde qui doit s'associer ou s'intégrer sur le mode de la subordination circonstancielle à une prédication principale pour donner lieu à une seule phrase » (Kleiber 2006, 1), et cette subordination circonstancielle ne peut pas prendre n'importe quel sens, ni n'importe quelle temporalité. L'action du SG et du VR se recouvrent d'une manière ou d'une autre dans le temps, ce qui rend l'interprétation circonstancielle de but ou de conséquence par exemple impossibles. De plus, le temps selon lequel le VR est conjugué, la perfectivité ou imperfectivité des verbes en question, et d'autres éléments phrastiques, ont une influence sur notre interprétation du gérondif. Ainsi, même s'il est une forme invariable du verbe, il impose une certaine manière d'envisager le temps et la circonstance, là où les compléments circonstanciels traditionnels restent muets. Gettrup (1977, 230) a schématisé les différents rapports de temps qui peuvent exister entre le SG et le VR d'une manière claire et efficace, nous allons pour cela les employer dans nos analyses.

Il existe six configurations possibles en ce qui concerne la relation de simultanéité entre le gérondif et le verbe de la matrice :

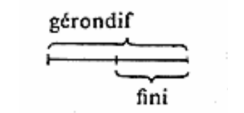
- « L'action du verbe gérondif peut s'achever au moment où commence celle de la principale » :



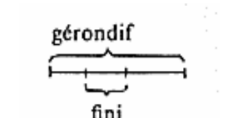
- « Elle peut s'achever après le début mais avant la fin de celle qu'exprime le verbe fini » :



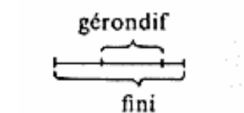
- « Elle peut s'achever au même moment que celle du verbe fini » :



- « Ou après celle-ci » :



- « Elle peut commencer après et arriver à son terme avant celle du verbe fini » :



- « Enfin, il peut y avoir coïncidence totale » :



Toute la question sera de savoir s'il y a un rapport entre le sens que l'on accorde au gérondif et le type de rapport de simultanéité entre SG et VR : les différentes catégories circonstancielles gérondivales imposent-elles un rapport temporel spécifique ?

3.1.3 Le gérondif, instrument de cohésion

Le sujet implicite et le rapport de simultanéité entre VR et SG ne sont pas les seuls facteurs qui distinguent le gérondif d'un complément circonstanciel traditionnel. Kleiber (2006) note que le gérondif fonctionne comme marqueur de cohésion à la fois intraphrastique et extraphrastique.

Il est caractérisé par trois éléments qui font de lui un instrument de cohésion intraphrastique :

- le gérondif est une subordonnée sous-déterminée dont l'étiquette circonstancielle dépend du contexte : « l'intégration « circonstancielle » du syntagme prédicatif gérondif à une place non argumentale de la prédication principale doit donner lieu à une interprétation cohérente » (p. 2), là où un complément circonstanciel porte le plus souvent en lui une conjonction de subordination explicitant le type de rapport qui lie la subordonnée à la phrase principale. Ceci a pour résultat de créer « une union cohésive dépendancielle » (p.1) entre syntagme gérondival et verbe régissant.
- cette union est renforcée par le fait que c'est la prédication principale qui apporte à la fois le sujet et le temps au SG, ayant « pour conséquence de renforcer l'union des deux prédications en une seule » (p. 2). Il existe un double rapport de dépendance entre SG et VR : le gérondif complète la proposition principale par sa détermination circonstancielle (l'auteur prend comme exemple *Elle grinçait en s'ouvrant* (en parlant d'une porte), qui illustre que le verbe régissant a besoin du gérondif pour la détermination temporelle de son action) ; et la proposition principale complète le gérondif en ce qui concerne son sujet et ses marques aspectuo-temporelles.
- en postposition, le gérondif a une fonction anaphorique, où l' « expression qui lui apporte l'information manquante étant déjà introduite dans la

mémoire discursive par le contexte qui précède, la saturation ou complémentation demandée par le gérondif s'effectue à partir de cet antécédent pour établir [...] une interprétation qui soit cohérente » (p.3). En antéposition, le gérondif a une fonction cataphorique - le sujet et les marques aspectuo-temporelles restent en suspens jusqu'à ce qu'on arrive à la proposition principale, ce qui le détache de la proposition principale de manière à déclencher l'interprétation circonstancielle : « c'est ce détachement, parce qu'il place la prédication principale en somme dans la portée du gérondif ou dans le cadre ou dans l'espace ouvert par le gérondif, qui est grandement responsable des spécificités interprétatives qu'entraîne l'antéposition par rapport à la postposition » (p. 5).

Ces trois éléments font du gérondif un adverbial particulier qui fonctionne comme instrument de cohésion à l'intérieur de la phrase d'une manière tout à fait particulière par rapport aux compléments circonstanciels traditionnels. De plus, le gérondif antéposé peut être un lien entre la phrase et le texte : « en position frontale, les compléments non argumentaux (adverbes comme propositions), [...] occupent une place topicale ou thématique, généralement réservée aux informations déjà connues, et du coup, surtout quand il s'agit d'informations spécifiques et non génériques, ces adverbes *cadratifs* [...] ont tendance à avoir partie liée avec l'amont de la phrase-hôte » (p. 5). Ce type de gérondif renforce l'idée de cohésion entre la phrase et le texte parce qu'il peut à la fois rappeler une information déjà mentionnée, mais aussi préparer le cotexte à la survenue d'une nouvelle information, comme l'indique cet exemple :

« Elle bouscula Gretel et se pencha dans le four. Gretel poussa la sorcière de toutes ses forces à l'intérieur, claqua la porte du four dans un grand bang et la referma solidement. [...]

Leur père expliqua à ses enfants que la sorcière n'était autre que leur belle-mère ! En la brûlant dans le four, Gretel avait brisé le mauvais sort qu'elle lui avait jeté et il était parti à leur recherche. » (*Hansel et Gretel* cité par Halmøy et Kleiber)

Le gérondif est un adverbial tout à fait particulier, qui, étant donné son sujet implicite et son rapport de simultanéité avec le verbe, fonctionne d'une toute autre manière que les compléments circonstanciels classiques. Le rapport de double-dépendance entre le verbe régissant et le syntagme gérondival fait de lui un instrument de cohésion à la fois phrastique et extraphrastique considérable. Il prend pourtant les mêmes sens que les compléments circonstanciels, et, en somme, *est* un complément circonstanciel. Nous allons pour cela nous pencher sur les différents sens que le gérondif peut prendre et tenter de dégager quelques critères de distinction entre les différentes catégories afin de voir si elles correspondent aux catégories circonstancielle. Dans cette partie, nous allons nous concentrer sur les catégories de temps, de concomitance et de cause.

3.2 TEMPS ET CONCOMITANCE

Tout d'abord, il faut bien définir ce que l'on entend par gérondif *temporel*. Est-ce un adverbial de phrase périphérique, comme l'indiquent la plupart des grammaires traditionnelles, c'est-à-dire un adverbial offrant un repère temporel ou un cadre de l'action pour la phrase en entier, ou bien peut-il fonctionner comme adverbial de verbe, et dans ce cas offrir un cadre temporel à l'action du verbe de la matrice et non pas à toute la phrase ? Si c'est le cas, et nous avons déjà suggéré que oui, il occupe deux fonctions syntaxiques bien différentes à l'intérieur d'une seule et même catégorie sémantique. De plus, qu'est-ce qui le sépare d'un gérondif de concomitance, qui lui n'exprime aucune relation logique ?

3.2.1 *Le gérondif temporel : entre adverbial de phrase et adverbial de verbe*

Gettrup (1977) ne mentionne pas la portée du gérondif temporel, mais le décrit comme offrant un repère temporel au verbe fini, ce qui veut dire pour nous qu'il s'agit des gérondifs adverbiaux de verbe. On va tout de même appliquer ses principes sur les gérondifs temporels à la fois à portée large et à ceux qui sont liés directement au verbe, puisque sa description offre une bonne grille de lecture pour les deux types de gérondifs temporels. On dira donc que le gérondif à portée large, s'il est réellement extraprédicatif, est un repère temporel pour la phrase en entier, c'est-à-dire un adverbial de phrase classique, alors que le gérondif à portée intraprédicative l'est pour le verbe ou pour le groupe verbal - donc un adverbial de verbe. Toute la question sera de savoir si ces catégories sont des catégories réelles ou bien si le gérondif temporel est en quelque sortes toujours lié au verbe et donc qu'en tant qu'adverbial de temps n'est jamais réellement un adverbial de phrase. Ainsi, la catégorie gérondivale de temps serait toujours intraprédicative, mais pourrait être plus ou moins liée au verbe.

Nous avons vu avec Le Goffic que la catégorie extraprédicative se place en début ou en fin de phrase et fonctionne comme adverbial de phrase. L'exemple que nous avons retenu dans l'introduction est « Quand on est jeune, on veut..., on a..., on croit... », où le circonstant fonctionne comme cadre de la phrase. Si l'on prend par

exemple *Quand on est jeune, on croit tout comprendre*, le circonstant n'est-il pas un repère temporel pour l'action du verbe fini ? La portée du circonstant est certes sur toute la phrase, mais la phrase est constituée du verbe et de son complément - la portée n'est-elle alors pas intraprédicative ? La question qui se pose est de savoir s'il existe réellement de portée extraprédicative, ou si celle-ci peut, d'une manière ou d'une autre, être ramenée au verbe, auquel cas les catégories intra- et extraprédicative n'ont de sens que comme différents degrés à l'intérieur d'une seule et même catégorie intraprédicative. Le point de vue que nous cherchons à défendre est qu'en effet, le gérondif ne peut jamais être totalement extraprédicatif - reste à démontrer pourquoi.

Examinons un exemple de notre corpus :

(12) Il sent qu'il est encore malade en se réveillant (Despentes 2015, 288).

Cet exemple est l'archétype du gérondif repère temporel chez Halmøy : le gérondif, même s'il n'est pas tout à fait un verbe de déplacement, marque un changement d'état, et le VR est un verbe de perception. On peut le remplacer par une subordonnée temporelle (*Il sent qu'il est encore malade quand il se réveille*), tout en gardant le même sens - il s'agit donc bien d'un gérondif repère temporel. Or, le gérondif est-il ici un repère temporel pour toute la phrase ou bien pour le verbe régissant en particulier ? Selon les principes de Le Goffic (2019, 136), on peut admettre qu'il est extraprédicatif : il est placé en fin de phrase (mais pourrait tout aussi bien être placé à l'initiale), il porte sur la phrase dans son ensemble et fonctionne comme un cadre pour l'action principale. Mais que veut dire porter sur la phrase dans son ensemble ? En (12), *qu'il est encore malade* est le complément du verbe *sentir*, donc outre le sujet, qui lui aussi est lié au verbe, le gérondif ne peut porter sur autre chose que sur le verbe et son complément - c'est-à-dire sur toute la phrase. Faut-il alors le placer dans la catégorie intraprédicative ? Les critères étant la position « post verbale, non-séparée du verbe par l'intonation », notre gérondif pourrait tout à fait être classé dans cette catégorie. Si on le déplace,

(12)' Il sent qu'en se réveillant, il est encore malade.

il paraît plus naturel de le séparer par une virgule, rendant celui-ci, d'après les critères de Le Goffic, extraprédicatif à l'intérieur de la complétive dont il n'est pas séparé, mais non pas extraprédicatif dans le sens où il porte sur toute la phrase. Alors comment déterminer le sens de sa portée ? Si l'on pronominalise le complément, on a trois options : *Il le sent*, ou bien *Il le sent en se réveillant*/*En se réveillant, il le sent*. Les trois étant possibles, toute la question est de savoir si le complément temporel fait partie de la construction verbale ou non - et étant donné qu'il n'en est pas séparé, il faut admettre que oui. Par contre, si on avait :

(12)'' En se réveillant, il sent qu'il est encore malade.

le gérondif se place en dehors du complément de verbe, mais aussi de la phrase matrice, fonctionnant ainsi comme repère temporel pour la phrase en entier. Or, l'objection que nous avons déjà faite à ce raisonnement est que la phrase matrice n'est constituée que du verbe et de son complément, rendant alors ce gérondif *in fine* intraprédicatif. L'objection serait néanmoins dérogée si l'on pouvait élargir la phrase,

(12)''' En se réveillant, il sent qu'il est encore malade, se prépare un café et appelle le médecin,

tout en conservant la portée extraprédicative du gérondif, mais il nous faut admettre que, sémantiquement, le gérondif *en se réveillant* ne peut valoir autant pour la proposition *appeler le médecin* que pour *sentir qu'il est malade*, étant donné qu'un certain laps de temps s'écroule entre la première et la troisième action de cette proposition, de telle sorte que lorsqu'*il* appelle le médecin, l'action d'être en train de se réveiller doit être achevée. Le gérondif est donc intraprédicatif : sa portée est valable surtout sur la première proposition, mais il a une fonction scénique pour toute la phrase - il pose la première circonstance pour les actions qui le suivent.

Prenons un autre exemple :

(13) Il a somnolé, il a lu les journaux que les gens abandonnaient en sortant, il a regardé passer les quais, il a pris des correspondances, il a écouté les musiciens.
(Despentes 2015, 344)

Ici, le gérondif fonctionne comme repère temporel pour le verbe fini de la subordonnée complétive *abandonner* - il est intraprédicatif. Ainsi, contrairement à ce qu'affirme Nølke à propos des adverbiaux de temps légers - ceci étant le fait qu'ils font partie de la catégorie d'adverbiaux libres - le gérondif fait ici partie du complément d'objet du verbe *lire* et ne peut pour cela être déplacé en dehors de cette construction sans changer le sens de sa portée :

(13)' Il a somnolé, en sortant il a lu les journaux que les gens abandonnaient, il a regardé passer les quais, il a pris des correspondances, il a écouté les musiciens.

Dès que le gérondif est placé en dehors du complément d'objet, c'est-à-dire de la subordonnée, il peut valoir pour *lire, regarder, prendre* et *écouter*. Il pourrait être intercalé entre tous ces prédicats, mais il ne pourrait pas être mis en tête de phrase (*En sortant, il a somnolé, il a lu les journaux que les gens abandonnaient, il a regardé passer les quais, il a pris des correspondances, il a écouté les musiciens) par soucis de cohésion. Si l'on s'imaginait la phrase sans *Il a somnolé*, on pourrait penser que le gérondif puisse être distribué à tous les prédicats de manière égale - il serait alors extraprédicatif. Mais il y a une perte graduelle de portée comme en (12)''', étant donné que le temps utilisé pour les différentes activités augmente considérablement l'écart de temps entre la sortie exprimée par le gérondif et la dernière activité effectuée. Il devient donc de plus en plus évident que l'on peut parler d'une gradation de portée en ce qui concerne le gérondif temporel : dans notre exemple (13)', le gérondif ne peut logiquement porter de manière égale sur tous les prédicats, ce qui veut dire qu'il porte en premier sur le premier prédicat, et ensuite de moins en moins sur les prédicats qui suivent. Ceci n'est possible que parce que les prédicats peuvent sémantiquement être englobés sous la portée de ce gérondif - si on avait En sortant, il a lu les journaux que les gens abandonnaient, il a regardé passer les quais, il a pris des correspondances, il a

écouté les musiciens, il est rentré, il est évident que le gérondif ne porte pas sur la phrase en entier, mais individuellement sur chaque verbe qui peut recueillir ce type de détermination temporelle, avec une perte graduelle de portée. Il n'est donc pas un réel adverbial de phrase.

Les tests que l'on a fait subir à nos exemples (12) et (13) semblent confirmer l'idée que le gérondif temporel n'est jamais réellement extraprédicatif. Si l'on revient aux catégories de Nølke (1999, 22), il sépare au sein de la catégorie des adverbiaux libres les adverbiaux de temps légers des adverbiaux scéniques, les premiers ayant, selon lui, une portée restreinte, et les seconds n'étant pas liés à un constituant particulier. Or, il note à la fois que les adverbiaux libres ont une portée extraprédicative (« Når vi foreslår at tale om Frie Adverbialer, er det, fordi de som følge af trækcombinationen {-leks} og {+prop} ikke er knyttet til noget andet led i sætning ») mais aussi que les adverbiaux de temps légers sont intraprédicatifs (« Frie Adverbialer med bundet virkefelt udtrykker alle noget med tid og kaldes traditionelt for de lette tidsadverbialer »). Or, on a du mal à voir comment cette catégorie est à la fois intra- et extraprédicative. Et encore, il semblerait que la catégorie dans laquelle il faille ranger les gérondifs temporels est celle des adverbiaux scéniques, c'est-à-dire les adverbiaux qui expriment les circonstances de l'action, qui, selon Nølke, sont extraprédicatifs. Nous avons pourtant vu que le gérondif temporel, même s'il paraît extraprédicatif, est intraprédicatif. Il n'est donc pas évident de le placer ni dans l'une ni dans l'autre des catégories, ce qui témoigne de la difficulté d'arriver à une quelconque synthèse conclusive sur le sujet. On choisira pour cette raison un point de vue qui comprend la possibilité pour le gérondif temporel d'avoir une portée plus ou moins restreinte, c'est-à-dire qu'elle peut être totalement intraprédicative, dans le sens où le SG place uniquement l'action du VR dans le temps, mais elle peut aussi valoir pour plusieurs prédicats, ou pour le verbe et son complément, ou simplement sur le complément de verbe, et de cette manière, avoir une portée plus large que sur le verbe à lui seul. Elle ne peut pourtant jamais être totalement extraprédicative, dans le sens où elle serait totalement périphérique à la phrase - le gérondif est toujours, de quelque sorte, lié à un ou à plusieurs éléments de la phrase. La différence de portée sera donc étudiée selon une gradation qui va du verbe à la phrase, mais jamais en dehors de la phrase. La question

que l'on va se poser désormais sera de savoir pourquoi et comment ces différents degrés de lien au verbe apparaissent.

Une hypothèse pour expliquer les différents degrés de portée est de dire que dans les cas où le gérondif a une portée large, comme en (12)''', le lien entre le SG et le VR est plus faible que dans les cas où le gérondif a une portée restreinte comme dans l'exemple (13). Une piste intéressante qui peut nous permettre de comprendre cela est les différents degrés de déverbalisation de Iørn Korzen, cités par Hanne Korzen (2000, 113) :

0. Forme verbale finie dans une proposition principale
1. Forme verbale finie dans une proposition subordonnée
2. Forme verbale non finie
3. Nominalisation

Elle affirme que « Efterhånden som vi "går nedefter" på skalaen, mister verbalet flere og flere av sine prototypiske træk for til sidst helt at "forsvinde ind i" et substantiv eller et adjektiv ». En ce qui concerne le syntagme gérondival *en se réveillant*, il aurait perdu quasiment tout son statut verbal et serait l'équivalent de sa forme nominale, le *réveil*. On aurait alors *Il sent qu'il est encore malade au réveil*, *Il sent qu'au réveil, il est encore malade* ou encore *Au réveil, il sent qu'il est encore malade*, substitution tout à fait acceptable. La définition de *réveil* dénotant précisément un moment dans le temps entre le sommeil et la veille, on comprend peut-être alors mieux pourquoi ce gérondif est relégué à une portée large et temporelle, ayant alors une fonction scénique et non pas rhématique. En ce qui concerne notre exemple (13), le gérondif *en sortant* peut être remplacé par sa forme nominale *à la sortie*, mais il semblerait que l'on perde une nuance en faisant cela. La *sortie* peut prendre à la fois le sens d'un endroit précis et de l'action de sortie d'un lieu (*Larousse* en ligne). Dans notre contexte, qui est celui du métro parisien, l'énoncé avec la forme nominale semble rendre l'interprétation univoquement celle d'un endroit précis, celle-ci étant la sortie donnée où notre narrateur est situé. Si l'on regarde le contexte extraphrastique,

« Il a passé la première journée enterrée dans le métro. Il faisait les lignes de bout en bout. Il les a toutes faites. Il a somnolé, il a lu les journaux que les gens abandonnaient en sortant, il a regardé passer les quais, il a pris des correspondances, il a écouté les musiciens. Il se choisissait une station, au hasard, s’y installait, y laissait passer quelques rames, puis il remontait jusqu’au terminus. »

le texte n’indique pas qu’il s’agisse d’un endroit précis - il peut s’agir de la sortie du métro, de la bouche du métro, ou dans tout l’espace de temps qui se déroule entre le passage d’un endroit à l’autre. Vu que le gérondif ne peut pas exprimer le lieu, le SG revêt le sens de sortie comme l’action de sortir d’un lieu. La substitution par la forme nominale change le sens de la phrase et n’est pas acceptable. Il semblerait donc que la portée restreinte de ce gérondif soit liée au fait que la saisie du sens même du verbe du gérondif dépende de sa position, et ainsi ne peut pas être déplacé aussi aisément qu’en (12), où le verbe du gérondif n’a qu’une définition (plus ou moins large, mais toujours dénotant le laps de temps qui s’écroule entre le passage d’un état à un autre). Cela veut dire que le lexique est un critère central dans la détermination de la portée du gérondif.

Nous avons vu que selon Nølke (1999) il existe deux types d’adverbiaux de temps, l’un extraprédicatif, et l’autre intraprédicatif, alors que nous cherchons à défendre l’idée selon laquelle la portée du gérondif temporel opère selon une gradation à l’intérieur de la phrase centrale, c’est-à-dire qu’il n’est jamais réellement extraprédicatif. Les critères de Nølke peuvent pourtant servir comme critères classificatoires pour décrire la différence de gradation à l’intérieur de la classe intraprédicative. Il défend l’idée selon laquelle les deux types d’adverbiaux temporels modifient le contenu propositionnel de la phrase matrice, mais qu’ils ne sont pas lexicalement liés à celle-ci. Or, ce qui caractérise les adverbiaux liés, c’est-à-dire, d’après ses propres termes, les adverbiaux de temps légers, est qu’ils sont lexicalement liés au prédicat sur lequel ils portent. Cela voudrait dire qu’un adverbial de temps peut en effet être lexicalement lié au verbe, et la thèse que nous avançons désormais est que c’est justement le lien lexical à la proposition qui rend la portée de l’adverbial plus ou moins restreinte. L’exemple (13)’ témoigne de ce fait : la portée du SG n’est pas

uniquement sur le VR, mais également sur les prédicats qui suivent parce que la possibilité pour eux d'accueillir le SG en tant que détermination temporelle est présente. D'après les critères adverbiaux de Nølke, seuls les gérondifs exprimant la manière sont lexicalement liés au contenu propositionnel, c'est-à-dire que seuls les gérondifs de manière sont intraprédicatifs. Nous soutenons la thèse selon laquelle les gérondifs de manière sont les plus intraprédicatifs parce qu'ils sont les seuls à pouvoir être totalement confondus avec le verbe, dans le sens où le SG et le VR ne décrivent qu'une seule et même action, chose qu'un gérondif de temps ou de cause ne pourront jamais faire. Le plus on s'éloigne de la catégorie manière, le plus de chance on a à trouver des types de gérondifs qui peuvent être à la fois liés au verbe, mais aussi à d'autres éléments de la phrase, sans pour autant être des adverbiaux de phrase périphériques, et ceci opère selon une gradation à l'intérieur de la phrase centrale (même dans les cas où le gérondif est syntaxiquement séparé de celle-ci). Reste à analyser les autres catégories gérondivales pour voir si c'est bien le cas. Pour l'instant on se contente d'affirmer que le gérondif temporel peut avoir une portée restreinte ou une portée large, et que cela dépend de l'existence ou non d'un lien lexical particulier entre syntagme gérondival et verbe régissant. Or, cela ne nous indique pas pourquoi c'est telle ou telle interprétation circonstancielle qui en ressort, mais seulement que structurellement, la portée du SG, en ce qui concerne le gérondif temporel, est en partie déterminée par le lexique. Il nous faut pour cela examiner les limites entre le gérondif temporel et les catégories qui peuvent facilement empiéter sur celle-ci, la première étant la concomitance.

3.2.2 *Concomitance et temps : quels critères de distinction ?*

Une définition standard de la concomitance est l'« existence ou évolution simultanée de deux choses ; simultanété » (*Larousse* en ligne). En ce qui concerne le gérondif, il est en général dit de lui qu'il exprime la simultanété et il ne peut pas, en règle générale, ne pas exprimer la concomitance de deux actions. Il existe certes des exceptions, comme pour certains gérondifs exprimant une condition (*En partant ce soir, tu arriveras demain*) mais celles-ci restent des exceptions et ne sont pas représentatives du fonctionnement général du gérondif. Si l'on admet donc que le gérondif exprime toujours la simultanété de deux actions, pourquoi le SG prend-t-il parfois une

interprétation temporelle, ou causale, ou encore de manière ? Et si le gérondif exprime toujours la simultanéité, qui est une notion temporelle, pourquoi ne prend-il pas toujours une interprétation temporelle ? Quelle est la différence entre le temps et la concomitance ?

Halmøy (2003, 101) définit le gérondif de concomitance, ou « circonstance d'accompagnement » ainsi : « Ce qui caractérise cette configuration, c'est qu'elle présente dans le couple SG/VR deux procès menés de front par un même sujet, sans lien « logique » entre les deux. Il s'agit d'une relation de simultanéité (fortuite), et la coordination est une glose possible de la construction gérondive. [...] la relation de la configuration B, non orientée, peut se noter indifféremment par « *il fit/faisait X et il fit/faisait Y* » ou par « *il fit/faisait Y et il fit/faisait X* ». Cela voudrait dire que le SG et le VR sont interchangeables, sans pour autant que cela change notre interprétation du SG. De plus, elle note qu'à la fois les SG et les VR dans ce type de configuration sont des verbes de gestuelle, de mimique corporelle, de mouvement, de déplacement, de perception ou tout prédicat dit intellectuel. Il s'agirait donc de deux actions dont la position est interchangeable, vu qu'il n'y a aucun lien logique les liant. Or, pour certains gérondifs de concomitance, cela n'est pas le cas, et le SG peut prendre une interprétation temporelle s'il est interchangé avec le VR, comme pour l'exemple de Halmøy :

(14) Le chef faisait les cent pas en fumant sa pipe en bambou (Dai Sije)

(14)' Le chef fumait sa pipe en bambou en faisant les cent pas.

où elle-même constate qu'en (14)', « le SG peut s'interpréter aussi comme un repère temporel ». En effet, on n'aurait pas :

(14)a. **Quand est-ce que le chef faisait les cent pas ? En fumant sa pipe*.

là où :

(14)'a. *Quand est-ce le chef fumait sa pipe en bambou ? En faisant les cent pas*.

est tout à fait acceptable. Pourquoi en (14) s'agit-il d'une simple concomitance, alors qu'en (14)' le SG est un repère temporel pour l'action du verbe de la matrice ? Pour tenter de répondre à cette question, il nous faut tout d'abord bien définir ce que l'on entend par repère temporel. Une traduction classique du gérondif en norvégien est la conjonction de subordination *mens +*, formule qui exprime la simultanéité entre l'action du verbe de la matrice et l'action du gérondif. Or, cela ne nous dit pas si les deux actions ont le même début ou la même fin, mais tout simplement que pendant un moment de temps, deux actions sont concomitantes. Alors comment est-ce que l'interprétation circonstancielle de repère temporel ressort-elle de ce rapport de simultanéité ?

L'une des premières questions que pose Gettrup (1977, 210) est justement de savoir si c'est à travers la simultanéité avec l'action régissante que le gérondif exprime le temps. Il prend comme exemple :

(15) Le père lui sourit en se frottant les mains. (Sartre, *Séquestrés*, 123)

Peut-on dire dans ce cas que le gérondif fonctionne comme repère temporel ? Il semblerait que pour cet exemple il serait plus approprié de parler d'un gérondif de concomitance. Une règle générale formulée par Gettrup nous dit qu'« on ne peut parler d'un sens temporel que si l'on peut démontrer que la fonction principale du syntagme est d'indiquer un moment ou un espace de temps qui sert de repère temporel à l'action fini » (p. 215). Pour ce faire, il propose un test de substitution « où l'on peut substituer au syntagme en *-ant*, ou bien une subordonnée, ou bien un syntagme prépositionnel contenant une indication de temps suivi d'un infinitif (*au moment de sortir, avant de sortir, après être sorti*) ». Pour notre exemple (15) on se retrouve avec :

(15)' Le père lui sourit quand il se frotta les mains.

Cet énoncé ambigu ne nous dit pas si c'est le père ou bien *lui* qui se frotte les mains, et ne donne pas le même rapport de simultanéité entre les deux actions : en (15), il est

évident que le père lui sourit et en même temps se frotte les mains et qu'aucune des deux actions n'aient de début ou de terme défini en dehors de leur contexte textuel ; tandis qu'en (15)', il semblerait que l'action de sourire ait son début et son terme au moment où commence l'action de se frotter les mains, qui elle, n'a pas nécessairement de terme indiqué, ni de sujet explicite. De plus, si on conjugue les verbes de la matrice et de la subordonnée à l'imparfait (*Le père lui souriait quand il se frottait les mains*), la temporalité change : on passe d'une action délimitée et ponctuelle (le père sourit au moment où il se frotte les mains, et cette action ne se produit qu'une seule fois) à une action qui, même si cela paraît étrange en dehors de tout contexte, se produit à chaque fois qu'*il* (l'énoncé reste toujours ambigu sur l'identité de *il*) se frotte les mains. Si on conjugue le verbe de (15) à l'imparfait (*Le père lui souriait en se frottant les mains*), le rapport de temporalité change légèrement, mais l'interprétation du gérondif reste celle de concomitance. Étant donné que le test de paraphrase avec *quand* ne fonctionne pas, on ne peut pas admettre que le gérondif en (15) est un gérondif temporel - il s'agit là d'une simple concomitance de deux actions. Un autre test alors possible, que l'on utilise pour reconnaître les compléments circonstanciels de temps, est de poser la question *Quand ?* On aurait alors : **Quand est-ce que le père lui sourit ? En se frottant les mains*, ce qui montre bien qu'il ne s'agit pas d'un gérondif temporel, mais plutôt d'un gérondif de concomitance. Or, un gérondif comme *Elle incline la tête en l'écoutant* (Despentes 2015, 89), que l'on considère comme un gérondif de concomitance (on pourrait tout aussi bien avoir *Elle l'écoute en inclinant la tête*, avec une interprétation plutôt de manière) pourrait être la réponse à la question *Quand est-ce qu'elle incline la tête ? En l'écoutant*, ce qui veut dire que le gérondif peut ici fonctionner comme repère temporel pour le VR, cela dépendrait du contexte extraphrastique : s'il s'agissait d'une action qui se produisait régulièrement, c'est-à-dire qu'*elle* inclinait la tête chaque fois qu'elle l'écoutait, et que cette action de l'écouter était une action régulière, comme une professeure de piano qui écoute son élève jouer un morceau, alors on pourrait dire que le SG est un repère temporel pour le verbe de la matrice ; s'il s'agit d'une action qui ne se passe qu'une seule fois, comme dans notre texte (« La chienne est assise à ses pieds, patiente et attentive. « T'es pot de colle, toi. » Elle incline la tête en l'écoutant. Il finit par comprendre qu'elle veut du fromage » (Despentes 2015, 318)) alors on peut dire qu'il s'agit d'un gérondif de concomitance. Cela veut dire qu'il faut trouver d'autres

critères pour définir la différence entre le gérondif de concomitance et le gérondif de temps. Le test de substitution fonctionne comme un bon instrument pour séparer les gérondifs temporels de ceux qui revêtissent une autre valeur circonstancielle, mais implique que l'on connaisse le contexte extraphrastique afin de déterminer s'il s'agit ou bien d'un repère temporel, ou bien d'une simple concomitance. Ce qui nous intéresse à présent est de savoir comment ce sens surgit. Comme le notent tous les auteurs auxquels nous faisons référence, à la fois la perfectivité ou l'imperfectivité des verbes, le type de verbe dont il s'agit, le temps selon lequel le verbe est conjugué et la position du gérondif sont des facteurs qui déterminent le sens que le gérondif peut prendre - mais aucun de ces facteurs pris isolément ne peut déterminer à lui seul l'interprétation circonstancielle du gérondif - et surtout n'explique pas pourquoi un SG peut prendre une interprétation de repère temporel ou de concomitance si l'on change son ordre avec le VR, comme pour l'exemple (14). Gettrup propose pour cela de prendre également en compte l'*acquis* et la *prévisibilité* pour expliquer comment l'interprétation du SG change dans l'exemple *Je me rase en chantant*, que nous allons par la suite analyser à travers les yeux de Georges Kleiber (2005).

3.2.3 *En chantant et en se rasant*

Comme nous l'avons vu pour l'exemple (14), et contre la définition du gérondif de concomitance de Halmøy, le gérondif de concomitance n'est pas nécessairement interchangeable avec le VR de la phrase matrice. En effet, si l'on est d'accord pour dire que le gérondif de concomitance, à l'inverse des autres types de gérondif, n'a aucun lien logique avec le VR de la matrice, cela ne veut pas dire que l'ordre des deux n'ait d'influence sur l'interprétation de celui-ci. Un exemple de Gettrup est devenu célèbre en ce qui concerne les travaux de détermination de sens du gérondif parce qu'il illustre bien comment l'interprétation du sens du gérondif peut dépendre, outre les facteurs syntaxiques et lexicaux, de nos connaissances du monde. On a :

(16) Je chante en me rasant.

(16)' Je me rase en chantant.

Dans l'exemple (16), le SG offre un repère temporel pour l'action du VR, c'est-à-dire qu'une substitution par une subordonnée temporelle, comme *Je chante pendant que je me rase*, est tout à fait acceptable, alors qu'en (16)' il s'agit d'un gérondif de concomitance (on n'aurait pas *Je me rase pendant que je chante*, sauf dans un cadre absurde). Étant donné que les données lexicales sont identiques pour les deux phrases, mais l'interprétation est différente, cela veut dire que la forme gérondivale, combinée avec un lexique particulier, peut déclencher une interprétation soit de concomitance, soit temporelle, tout cela dépendant du verbe avec lequel elle est associée, et que c'est dans le rapport entre la valeur informationnelle des deux verbes que les différentes interprétations circonstancielles adviennent. Cela prouve pour Kleiber, qui reprend cet exemple, que le gérondif a un sens en soi : s'il n'était qu'un outil d'association syntaxique qui liait deux prédicats, on aurait du mal à voir pourquoi les phrases (16) et (16)' prennent différentes interprétations circonstancielles. Il faut donc chercher dans cette association ce qui fait ressortir les différents sens, et Gettrup propose tout d'abord la notion d'acquis pour expliquer cette différence :

« Comme la plupart des hommes se rasent régulièrement, normalement une fois par jour, le renseignement disant qu'on se rase n'a rien d'insolite. Il n'en est pas de même pour *en chantant*, puisqu'il y a des gens qui ne savent pas chanter et que, de toute façon, on n'est pas censé le faire régulièrement, à des heures fixes. On peut dire que dans (10) [(16) dans notre texte] le syntagme gérondif désigne un fait connu, dans (11) [(16)'] un fait non-connu. C'est cette opposition qui produit les interprétations différentes de (10) et de (11), de sorte que (10) est regardé comme un repère temporel, (11) comme une circonstance concomitante. En d'autres termes, la possibilité pour la forme en *-ant* de constituer un repère temporel est inversement proportionnelle au degré de nouveauté de l'action verbale. » (p. 217-218)

Selon lui, il existe deux types d'acquis : existentiel et contextuel. L'acquis existentiel dépend de nos connaissances du monde, par exemple le fait que tout le monde sait que les hommes se rasent régulièrement, en général, tandis que le chant est un loisir pour la plupart, et même pour les chanteurs professionnels n'est pas une activité qui est

habituellement accompagnée par le fait de se raser - ce dernier ne peut donc pas constituer un repère temporel pour le verbe de la matrice, il est pour cela relégué à son statut de circonstance accompagnante.

L'acquis contextuel, comme son nom l'indique, vient du contexte, où le gérondif ne fait que reprendre ce qui a déjà été mentionné.

En plus de cette notion d'acquis, Gettrup rajoute que la prévisibilité est un facteur déterminant pour l'interprétation du gérondif : « souvent le syntagme désigne, non un fait connu, mais un fait prévisible, un fait auquel on s'attend parce que, d'habitude, il se produit dans telle ou telle situation. La prévisibilité, elle aussi, réduit la valeur d'information d'un syntagme gérondif de manière à lui imposer une interprétation temporelle » (p. 218). Dans l'exemple qu'il cite, *Tout était si clair dans sa tête, qu'en levant les yeux il s'étonna de voir autour de lui des murailles de livres au milieu de l'espace infini*, le contexte étant que le personnage étudie une carte, ce qui veut dire que tôt ou tard il sera mené à lever les yeux, on voit bien comment le gérondif est préparé par le contexte et prend alors la fonction de repère temporel pour le VR.

Contre les analyses de Gettrup, Kleiber (2005, 4-7) indique plusieurs exemples dans lesquels le fait que le SG soit acquis ou prévisible ne fait pas nécessairement de lui un repère temporel pour le VR, comme pour l'exemple suivant :

(17) Paul se gratte la tête en chantant.

(17)' Paul chante en se grattant la tête.

où le même gérondif qui en (16)' était un gérondif de concomitance fonctionne ici comme un repère temporel, et l'autre prédicat devient celui de concomitance (ou encore de manière) en (17)'. L'hypothèse de Gettrup selon laquelle le gérondif, n'ayant pas de marques temporelles en soi, puisse servir comme repère temporel parce que nos connaissances du monde ou du contexte préparent à une telle interprétation se trouve donc dégagée par Kleiber, qui propose que c'est plutôt l'association des deux prédicats, et leur valeur informationnelle juxtaposée, qui fait de l'un un repère temporel pour l'autre. Cela veut dire qu'indépendamment de la forme gérondivale, il y a un classement

a priori des prédicats qui rend l'un l'activité principale de la phrase, et l'autre l'activité secondaire. Il prend comme exemple :

(18) Paul a couru en chantant.

(18)' Paul a chanté en courant.

où l'activité de courir est dans les deux cas l'activité principale, mais là où le chant peut faire partie des attitudes d'une personne qui court, la course ne l'est pas pour une personne qui chante. Ainsi, *en courant* prend l'interprétation de repère temporel pour l'action de chanter en (18)', alors que *en chantant* prend l'interprétation de concomitance ou de manière en (18). C'est donc l'asymétrie entre les deux actions qui déclenche telle ou telle interprétation circonstancielle : « le point essentiel est que cette interprétation circonstancielle non seulement ne modifie guère la relation asymétrique *a priori* entre les prédicats *chanter* et *courir*, mais se construit sur elle. On comprend du coup que, étant donné l'asymétrie qui les caractérise, les gérondifs *en courant* et *en chantant* obtenus ne sauraient recevoir la même interprétation circonstancielle » (p. 6-7). La question qu'il faut se poser lorsque l'on cherche à comprendre l'émergence de telle ou telle interprétation circonstancielle du gérondif est désormais de savoir quelle relation *a priori* existe entre le SG et le VR, et ensuite de l'analyser dans son contexte syntaxique, lexical et extraphrastique. Kleiber formule donc la règle générale comme quoi « *Si une activité X est une manière possible d'une activité Z, alors X au gérondif ne peut être repère temporel pour Z, comme Z au gérondif peut l'être pour X* » (p. 7). Ceci est illustré par le fait que dans notre corpus, les gérondifs qui n'expriment que la concomitance (on a toute une catégorie de gérondifs de concomitance qui empiètent également sur la catégorie de manière, ceux-ci seront analysés lorsque l'on abordera la catégorie de la manière) mettent en rapport des prédicats de même niveau, c'est-à-dire qui sont interchangeables en position de SG et de VR, comme :

(19) Alors ils écoutaient les Cramps, le Gun Club et MC5 en buvant de la bière, tant que Bertrand la supportait encore. (Despentes 2015, 21)

(19)' Alors ils buvaient de la bière tant que Bertrand la supportait encore en écoutant les Cramps, le Gun Club et MC5.

(20) C'est la nouvelle lubie des réalisatrices - des histoires de bonnes femmes post-ménopausées, qui fument des clopes en discutant avec des paumés.

(Despentes 2015, 111)

(20)' C'est la nouvelle lubie des réalisatrices - des histoires de bonnes femmes post-ménopausées, qui discutent avec des paumés en fumant des clopes.

(21) Pam s'adresse à lui en regardant la télé, sa console au creux de la main, elle joue en ligne au Tetris avec des Coréens. (Despentes (2015, 202)

(21)' Pam regarde la télé en s'adressant à lui, sa console au creux de la main, elle joue en ligne au Tetris avec des Coréens.

Cette règle s'avère efficace pour distinguer le gérondif repère temporel du gérondif de concomitance, mais comme Kleiber l'indique, la catégorie de manière s'y mêle également. Ce qui reste à explorer en ce qui concerne le gérondif temporel est comment le distinguer de la cause, qui est une catégorie empiétant sur la catégorie temporelle au point où certaines grammaires considèrent qu'elle n'existe pas. Pouvons-nous appliquer la règle de Kleiber sur les gérondifs de cause pour les distinguer des gérondifs temporels ? Ces deux catégories peuvent-elles être séparées ?

3.3 TEMPS ET CAUSE

Le temps est à traiter à la fois comme une catégorie circonstancielle, mais aussi comme l'élément fondamental structurant le rapport entre le VR et le SG, peu importe l'étiquette circonstancielle. La catégorie de temps peut empiéter sur celle de cause et l'une des questions que l'on se posera sera de savoir s'il existe des critères permettant de définir en soi ces deux catégories gérondivales. Nous avons vu que la relation a priori entre le gérondif et le verbe de la matrice est constitutive du sens que l'on lui accorde en ce qui concerne la différence entre le gérondif de temps et le gérondif de concomitance. Ces critères peuvent-ils s'élargir à l'analyse du gérondif causal ? Est-ce une question purement lexicale ?

3.3.1 *Temps et cause : quel lien ?*

Tout d'abord, il nous faut dégager l'idée selon laquelle le gérondif ne peut pas exprimer la cause. Dans notre corpus, on trouve maints exemples qui témoignent de l'existence du gérondif causal et ceux-ci sont bien différents des gérondifs temporels. À titre d'exemple, on peut mentionner *En arrivant au bureau, il se souvient qu'il a rendez-vous avec la Castafiore* (Despentes 2015, 122) juxtaposé à *Mais elle s'est sentie tellement salie en voyant ce qu'elle a vu* (Despentes (2015, 189). Dans les deux exemples, le gérondif est incontestablement celui de temps, puisque c'est bien au moment où il arrive au bureau et au moment où elle voit ce qu'elle voit qu'elle se sent salie, mais dans le dernier il revêt également une autre étiquette circonstancielle, celle de cause, vu que c'est bien *parce qu'elle voit ce qu'elle voit qu'elle se sent salie*, alors que dans le premier exemple, ce n'est pas parce qu'il arrive au bureau qu'il se souvient du rendez-vous (cela vaut si le contexte ne prépare pas à ce type d'interprétation). On se contente pour cela de dire que le gérondif de cause existe, nous l'avons rencontré, et nous allons l'analyser en tant que tel, mais ce qui nous intéresse d'autant plus est de savoir ce qui différencie les deux : existe-il une différence syntaxique entre gérondif de cause et gérondif de temps, ou bien est-ce une question lexicale, ou encore, informationnelle ? La cause est-elle une catégorie à part du temps ou bien une extension de la catégorie temporelle ?

Chez Halmøy (2003, 92-99), l'exemple type de gérondif repère temporel a pour SG un verbe de déplacement, « marquant soit la phase initiale ou finale (*entrer/rentre/sortir, approcher/s'éloigner, arriver/partir*), soit tout le cours du déplacement (*monter/descendre, se promener, etc.*) », et le VR « est souvent un verbe perfectif de perception comme *voir, entendre, apercevoir, remarquer*, ou un prédicat « intellectuel » comme *comprendre, se rendre compte, etc.* ». De plus, les « VR perfectifs sont souvent à un temps ponctuel (passé simple/passé composé) », même si d'autres configurations sont possibles. Elle prend comme exemple :

(22) En rentrant dans la chambre, il se rendit compte qu'il n'avait été tiré d'embarras que pour un embarras plus grand encore. (Lainé)

C'est au moment où le personnage rentre dans la chambre qu'il se rend compte du fait qu'il ne s'était pas tiré de l'embarras et c'est bien le gérondif qui place cette dernière action dans le temps et dans l'espace. Le procès du SG est un verbe de déplacement perfectif, et le VR, également un verbe perfectif, de perception, conjugué au passé simple. Une question intéressante que soulève le type de classification que propose Halmøy est de savoir si c'est cette combinaison particulière de SG+VR (et les autres combinaisons pour les autres catégories) qui déclenche l'interprétation temporelle ou bien si l'interprétation temporelle serait donnée par d'autres éléments du contexte. En ce qui concerne l'exemple type de Halmøy, où le SG est un verbe de déplacement et le VR est un verbe perfectif de perception ou un prédicat intellectuel, il semblerait que la fonction cadrative du gérondif vienne de soi : un prédicat intellectuel comme *se rendre compte* pèse plus d'un point de vue informationnel que le verbe de déplacement *rentre*. Le gérondif est donc relégué à un statut périphérique - antéposé et séparé par une virgule - posant ainsi le cadre temporel de l'action du verbe de la matrice. C'est ce type d'adverbial que Nølke (1999) caractériserait d'adverbial libre lourd, qui n'est lié à aucun constituant particulier de la phrase, et plus précisément un adverbial scénique temporel qui indique la scène sur laquelle l'action principale se déroule. L'adverbial fait partie du contenu propositionnel de la phrase et la modifie, mais n'est lexicalement lié à aucun élément de la phrase, c'est-à-dire qu'il est un adverbial de phrase extraprédicatif.

Or, comme nous l'avons déjà constaté, l'adverbial de temps peut avoir un statut plus ou moins périphérique par rapport au verbe, ou avoir une portée sur plusieurs des éléments de la phrase, mais il ne peut jamais en être totalement détaché. En ce qui concerne notre exemple (22), *rentrer* est un repère temporel pour le verbe de la matrice (*Quand est-ce qu'il se rendit compte qu'il n'avait été tiré d'embarras que pour un embarras plus grand encore ? En rentrant dans la chambre*), mais porte également sur le complément du verbe, qui, étant donné sa longueur, donne l'impression qu'il s'agit d'un adverbial de phrase pour notre gérondif. Pourtant, on voit bien que le gérondif fonctionne comme réponse à la question *Quand ?*, faisant de lui un repère temporel pour le verbe de la matrice, mais aussi pour son complément. Il est donc intraprédicatif, à portée large. Si on remplace le verbe du SG par un autre verbe en (22),

(22)' En découvrant le corps meurtri de son voisin, il se rendit compte qu'il n'avait été tiré d'embarras que pour un embarras plus grand encore.

l'interprétation est plutôt celle de cause, et on passe d'une relation purement temporelle à une relation logique, celle de causalité. Halmøy affirme que l'« effet de sens causal est indissociable de celui de repère temporel ». Dans l'exemple qu'elle cite, *Je me suis brûlée. Marion a pleuré en m'entendant crier*. (Gavalda), c'est bien « *quand et parce que* Marion l'a entendu crier qu'elle s'est mise à pleurer ». La configuration prototype est celle de SG verbe de perception, thématique en antéposition et rhématique en postposition, comme *voir* ou *entendre*, et le VR est l'effet déclenché par la perception. Chez Nølke (1999), ce type d'adverbial appartient aussi à la catégorie des adverbiaux libres lourds, mais dans la catégorie des adverbiaux opérateurs, qui rajoutent au contenu propositionnel une relation causale. Son statut est périphérique (les adverbiaux opérateurs ne sont pas liés à un constituant particulier de la phrase), mais son contenu informationnel est plus important que celui des adverbiaux scéniques, puisqu'il pose l'existence d'une relation logique entre le SG et le VR. Pour nous, les deux types d'adverbiaux sont intraprédicatifs, mais il existe une différence considérable entre le temps et la cause, et c'est justement dans le statut informationnel qu'ajoute la relation causale que réside cette différence. Mais comment cette dimension apparaît-elle en plus d'une interprétation temporelle ? Est-ce une question purement lexicale ?

Examinons un autre exemple de Halmøy :

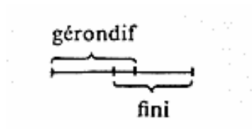
(23) En approchant de la chambre, j'entendis les cris douloureux d'un homme, malgré la porte fermée.

La fonction principale du gérondif est ici de placer l'action du verbe régissant dans le temps : *Quand est-ce que j'entendis les cris douloureux d'un homme ? En approchant de la chambre*. Il peut également être postposé à la phrase sans que la portée ou la valeur du gérondif change (*J'entendis les cris douloureux d'un homme en approchant de la chambre*), même si la structure informationnelle change. Si on le postpose au verbe et à son complément, il ne peut pas être séparé par une virgule (**J'entendis les cris douloureux d'un homme, en approchant de la chambre*), sauf si quelque chose le suit (*J'entendis les cris douloureux d'un homme, en approchant de la chambre, j'attrapai un couteau*), auquel cas le gérondif porte sur le second prédicat - ce qui montre qu'il a un lien étroit avec le verbe. C'est au moment où le narrateur s'approche de la chambre qu'il entend les cris - le gérondif *en approchant* est thématique et a une valeur cadrative en antéposition, tout en étant intraprédicatif. La notion de cadre peut donc être appliquée à la fois au verbe (l'action du verbe au gérondif situe l'action du verbe principal dans le temps) et à la phrase (le gérondif donne un contexte temporel à la phrase en entier et situe l'action du verbe principal dans le temps), ce qui veut dire que la notion de portée intraprédicative n'est pas synonyme d'une fonction rhématique. Si l'on change l'ordre des deux verbes,

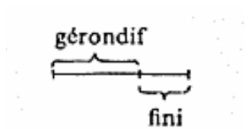
(23)' En entendant les cris douloureux d'un homme malgré la porte fermée, je m'approchai de la chambre.

le gérondif prend une valeur causale et tout aussi intraprédicative. Comment expliquer ce glissement de sens ? Une des théories que nous avons vues est que l'information de la phrase principale en (23) est sémantiquement plus chargée que le gérondif, plaçant celui-ci automatiquement en dehors de l'action principale, fonctionnant ainsi comme cadre (tout en restant intraprédicatif). Gettrup (1977, 223) affirme, non sans retenue, que

« les verbes de mouvement ont une valeur d'information relativement faible », ce qui expliquerait pourquoi ils n'auraient qu'une fonction scénique, cadrative. Or, il existe maints exemples de gérondifs avec des verbes de mouvement dans toutes les catégories gérondivales, on ne peut donc pas réduire cette catégorie de verbes à une fonction cadrative et temporelle en particulier ; mais il est clair que c'est la combinaison SG verbe de mouvement + VR verbe de perception qui entraîne une interprétation scénique. Mais pourquoi l'inverse devient-il causal ? En (23), les cris semblent venir de la chambre, le fait de s'en approcher est donc une conséquence naturelle : c'est bien parce que le narrateur s'approche de la chambre qu'il entend les cris - pourquoi alors n'y a-t-il pas d'interprétation causale pour ce gérondif ? Une théorie est que l'action du SG en (23) débute avant le commencement de l'action du VR. Pour schématiser à la Gettrup on a pour l'exemple (23) :



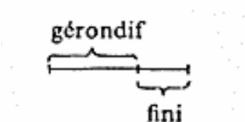
et pour l'exemple (23)' :



En (23), en dehors de tout contexte, il semble que le déclenchement de l'action du verbe fini est fortuit, parce que l'action du gérondif aurait lieu que les cris soient là ou non. Si l'action du SG est préparée par le contexte extraphrastique, par exemple avec :

(23)''Le tueur avait caché sa dernière victime dans la maison. En approchant de la chambre, j'entendis les cris douloureux d'un homme, malgré la porte fermée.

il semblerait que l'on puisse admettre une interprétation causale pour notre gérondif (le narrateur cherche quelque chose, il s'approche d'une chambre pour voir s'il y a quelque chose, et en effet, il le trouve). Dans ce cas, on a (23)'' :



En (23), l'action du verbe fini, conjugué au passé simple, marque une coupure avec l'action du gérondif et apporte une nouvelle information, plaçant automatiquement le gérondif à l'arrière-plan - son interprétation est temporelle. L'apparition de la nouvelle information n'oblige pourtant pas le gérondif à arriver à son terme - l'action du SG et du VR se recouvrent pendant un moment. Si l'action du SG est préparée par le contexte phrastique, comme en (23)'', il y a un glissement vers la causalité et les deux actions ne se recouvrent plus. En (23)', tout comme en (23)'', l'action du verbe principal est une conséquence directe de l'action du gérondif et elle n'aurait pas lieu si l'action du gérondif n'avait pas lieu. Ici aussi l'usage du passé simple pour le VR marque une coupure avec l'action du gérondif, mais au point où l'action du SG ne chevauche pas sur celle du VR.

Une possibilité pour distinguer le gérondif purement temporel du gérondif à coloration temporelle-causale serait donc de dire que le gérondif causal est plus susceptible d'opérer selon le même schéma temporel que (23)', étant donné que dans cette catégorie, le gérondif est souvent le déclencheur de l'action du verbe fini. De plus, la relation cause-effet est renforcée par la suite des prédicats, la subordination étant en soi susceptible de provoquer une interprétation circonstancielle. Or, dans notre corpus, les exemples de gérondifs temporels ne respectent pas un schéma particulier : l'action du SG et du VR peuvent se recouper ou non, et parfois même avoir le même début et la même fin. L'exemple type chez Halmøy est, nous le rappelons, SG verbe de déplacement + VR verbe de perception ou prédicat intellectuel (temps fini). Dans notre corpus (réduit), ce type de gérondif ne représente qu'un quart des exemples, mais dans presque tous nos exemples, le SG est un verbe de déplacement. Cela renforce l'idée que

les verbes de mouvement ont une valeur informationnelle moindre que d'autres types de verbes, ce qui expliquerait pourquoi ils auraient souvent une valeur cadrative. On retrouve donc l'idée de Kleiber (2005) selon laquelle c'est la relation a priori entre les deux prédicats qui dicte quel type d'interprétation le gérondif déclenchera.

Il est évident que l'on ne peut pas analyser le gérondif exemple par exemple, et verbe par verbe, pour tenter de dégager une règle générale sur la différence entre le gérondif temporel et le gérondif temporel-causal, mais nous pouvons affirmer à ce stade quelques points : le gérondif temporel à portée large peut être remplacé par une subordonnée temporelle et ne prend pas de coloration causale, même si on change son contexte extraphrastique. Les gérondifs temporels qui fonctionnent comme cadres pour le verbe de la matrice peuvent également être remplacés par des subordonnées temporelles, mais sont en plus susceptibles de prendre une coloration causale si le contexte et la relation entre les événements/procès s'y prêtent, c'est-à-dire soit si le contexte extraphrastique conduit à une telle interprétation, soit si la relation entre le SG et le VR est telle que la possibilité pour le SG de déclencher l'action du VR est présente. Ceci se produit généralement quand la valeur informationnelle du verbe du SG est égale ou supérieure à celle du VR (et, si nos connaissances du monde autorisent une telle interprétation). Si l'on revient à nos adverbiaux, on se voit obligé de nous séparer des critères classificatoires de Nølke en ce qui concerne la portée du gérondif temporel : les gérondifs temporels qui portent uniquement sur le verbe ont un lien lexical avec la proposition, et c'est justement cela qui les différencie des gérondifs temporels à portée plus large. Nous nous retrouvons donc avec trois catégories de gérondif de temps : à portée large, qui portent sur la phrase dans son entièreté tout en étant un repère temporel pour le verbe de la matrice ; intraprédicatifs, qui fonctionnent comme un cadre pour l'action du verbe de la matrice ; et intraprédicatifs-causaux, qui, en plus de fonctionner comme un repère temporel pour l'action du verbe de la matrice, nous informent sur le pourquoi de l'action principale.

3.3.2 L'interprétation dépend du lexique et du contexte

Il semblerait que la parenté du temps et de la cause dans le domaine adverbial chez Nølke se traduise également dans notre interprétation du gérondif. Si l'on invente à (22) un autre contexte extraphrastique,

(22)'' Paul avait bougé le corps du voisin et ainsi ensanglanté le lit. En rentrant dans la chambre, il se rendit compte qu'il n'avait été tiré d'embarras que pour un embarras plus grand encore.

le même gérondif prend une valeur causale. Le contexte phrastique joue un rôle important dans l'interprétation du sens du gérondif, mais pas dans le sens où il peut prendre n'importe quelle étiquette circonstancielle : les deux différentes interprétations que l'on a selon le contexte extraphrastique de l'exemple (22), le temps et la cause, sont plus liés que par exemple le temps et la manière (même si cette relation reste à étudier). On aurait du mal à trouver un contexte extraphrastique qui rende l'interprétation du gérondif dans (22) autre que celle de temps ou de cause. Cela veut dire que l'ouverture vers le contexte extraphrastique à gauche pour un gérondif temporel ne vaut que pour un gérondif de même type : les adverbiaux de temps et de cause, étant plus ou moins périphériques par rapport au verbe, peuvent occuper la même place au sein de la phrase et ont les mêmes propriétés syntaxiques. La différence entre les deux dépendrait donc du choix du lexique, du rapport entre le SG et le VR et du contexte extraphrastique. Le gérondif causal est en quelque sorte toujours aussi un repère temporel : c'est *quand* et *parce que* X est rentré dans la chambre qu'il se rend compte de Y. En effet, Adeline Nazarenko (2000, 38) note que la définition même de la cause dans les dictionnaires standards implique l'idée d'antécédence : une « relation causale s'inscrit dans le temps et les situations ou événements qu'elle met en relation sont eux-mêmes des objets temporels. [...] Dans l'enchaînement des faits (situations ou événements), le fait cause précède le fait causé. C'est une contrainte forte : on a du mal à imaginer une cause qui serait logiquement postérieure à son effet ». Ceci implique dans les cas où le gérondif exprime à la fois le temps et la cause que la combinaison du SG, invariable dans sa forme, et du VR conjugué à un temps donné, permette d'exprimer la succession d'un événement à un autre, mais aussi que le positionnement du gérondif induise à ce type d'interprétation. Nous avons brièvement abordé l'exemple de *Je vais le faire comme*

vous me l'avez demandé en 2.2.2 qui prend une interprétation de manière en postposition, et de cause en antéposition (*Comme vous me l'avez demandé, je vais le faire*) qui nous indique qu'une interprétation causale peut être induite par le positionnement : l'enchaînement phrastique reflète l'ordre chronologique des faits, ce qui entraîne l'interprétation temporelle, et de plus, si le lexique s'y prête, l'effet déclencheur, c'est-à-dire causal, peut apparaître, comme dans notre exemple (22).

On retient donc l'idée de valeur informationnelle, purement lexicale, comme critère de distinction entre les gérondifs de même catégorie adverbiale, que nous tenterons d'appliquer à notre corpus, mais affirmons que les combinaisons proposées par Halmøy et Nølke ne sont pas suffisantes pour englober tous les gérondifs temporels-causaux : chez Halmøy, le repère temporel est tout à fait intraprédicatif, dans le sens où il est repère temporel pour le verbe de la matrice - et le gérondif de cause est toujours temporel ; chez Nølke, à la fois le gérondif de temps et de cause sont des adverbiaux de phrase et non pas de verbe. Nous considérons que le gérondif temporel et le gérondif causal peuvent être plus ou moins intraprédicatifs, c'est-à-dire qu'ils peuvent avoir une portée restreinte sur le verbe régissant, ou une portée plus large sur le VR et son complément, ou fonctionner comme cadre pour la phrase tout en étant un repère temporel pour le VR, et que ceci dépend du lexique. Cette explication est renforcée par la règle générale de Kleiber qui dit que l'asymétrie entre les deux prédicats est constitutive de sens pour le gérondif et nous rajoutons, constitutive de la portée du gérondif. Ainsi pour différencier la cause du temps, il faut chercher dans le rapport entre le SG et le VR : le gérondif est la cause du verbe régissant que si les environnements phrastique et extraphrastique le permettent, tout comme un repère temporel l'est si la relation entre le verbe régissant et le gérondif le permet. De plus, dire que tout gérondif causal est temporel ne revient pas à le réduire à un repère temporel : on passe bien d'une relation non-orientée pour le gérondif temporel à une relation orientée pour le gérondif causal. Le fait de rajouter au contenu propositionnel une relation logique change le statut informationnel du gérondif, qui d'après nous, suffit pour dire que la catégorie causale est une catégorie à part du gérondif, même si elle est toujours également temporelle. Reste à voir si les deux ont le même comportement syntaxique, point que nous allons aborder à travers Hanne Korzen (1985).

3.3.3 *Les adverbiaux de temps et les adverbiaux de cause ont-ils le même statut syntaxique ?*

Les adverbiaux de temps et de cause sont généralement considérés comme des adverbiaux de phrase extraprédicatifs. Nous avons conclu que le gérondif de temps ne peut jamais réellement être extraprédicatif, reste à voir, à travers Hanne Korzen (1985, 37-56), si l'adverbial de cause peut l'être.

Korzen constate que « l'adverbial de cause occupe une place intermédiaire entre les adverbiaux de phrase et les compléments déclencheurs d'inversion » (p. 38), c'est-à-dire une place intermédiaire entre ce que l'on pourrait appeler les adverbiaux extraprédicatifs et les adverbiaux intraprédicatifs. Le gérondif causal ferait donc globalement plus partie de la phrase centrale, le macro-drame, que les adverbiaux de phrase, c'est-à-dire les adverbiaux extraprédicatifs, qui sont des éléments périphériques. Elle illustre la différence entre les deux par les exemples suivants, où (24) est un adverbial de phrase type et (25) un adverbial de verbe type (ici de manière) :

(24) (PROBABLEMENT) Michel a parlé

Michel a mesuré deux mètres.

Michel est français.

a. Michel restera *probablement* ici.

b. *C'est *probablement* que Michel restera ici [et non pas autrement].

* Michel ne restera pas *probablement* [mais autrement].

* Michel restera-t-il *probablement* [ou autrement] ?

* Comment Michel restera-t-il ? - [Il restera] *probablement*.

(25) Michel a parlé *gentiment*.

* Michel mesure *gentiment* deux mètres.

* Michel est *gentiment* français.

a. Michel a parlé *gentiment*.

b. C'est *gentiment* que Michel a parlé [ce n'est pas méchamment].

Michel n'a pas parlé *gentiment* [mais méchamment].

Michel a-t-il parlé *gentiment* [ou méchamment] ?

Comment Michel a-t-il parlé ?

- [Il a parlé] *gentiment*.

Là où :

(22) (EN RENTRANT DANS LA CHAMBRE), il se rendit compte qu'il n'avait été tiré d'embarras que pour un embarras plus grand encore.

, il alla se servir un café.

, il s'étendit sur le lit.

et :

(22)' (EN DÉCOUVRANT LE CORPS MEURTRI DE SON VOISIN), il se rendit compte qu'il n'avait été tiré de l'embarras que pour un embarras plus grand encore.

, il alla se servir un café.

, il s'étendit sur le lit.

En changeant le VR de l'exemple (22)' on perd l'interprétation causale et les deux phrases, qui prennent un sens plutôt absurde hors du contexte, prêtent à une interprétation exclusivement temporelle. L'hypothèse que nous avons lancée est que l'adverbial de cause se situe quelque part entre l'adverbial de phrase et l'adverbial de verbe, et on voit bien que si on change le VR, l'interprétation du SG change. Cela nous indique qu'il ne fonctionne pas tout à fait comme l'adverbial de (22), par contre, leur portée reste la même, et (22) et (22)' se comportent syntaxiquement à peu près de la même manière :

- (22) a. C'est en rentrant qu'il se rendit compte qu'il n'avait été tiré d'embarras que pour un embarras plus grand encore.
- b. Il ne se rendit compte pas qu'il n'avait été tiré d'embarras que pour un embarras plus grand encore en rentrant.
- c. S'est-il rendu compte qu'il n'avait été tiré d'embarras que pour un embarras plus grand encore en rentrant ?
- d. Quand est-ce qu'il se rendit compte qu'il n'avait été tiré d'embarras que pour un embarras plus grand encore ? En rentrant.

- (22)' a. C'est en découvrant le corps meurtri de son voisin qu'il se rendit compte qu'il n'avait été tiré d'embarras que pour un embarras plus grand encore.
- b. #Il ne se rendit pas compte qu'il n'avait été tiré d'embarras que pour un embarras plus grand encore en découvrant le corps meurtri de son voisin.
- c. S'est-il rendu compte qu'il n'avait été tiré d'embarras que pour un embarras plus grand encore en découvrant le corps meurtri de son voisin ?
- d. Quand est-ce qu'il se rendit compte qu'il n'avait été tiré d'embarras que pour un embarras plus grand encore ? En découvrant le corps meurtri de son voisin.

Les deux adverbiaux de (22) et (22)' peuvent figurer dans une construction clivée, ce qui est généralement une caractéristique des adverbiaux de verbe, en (22) l'adverbial garde son sens temporel, alors qu'en (22)' on aurait presque envie de dire qu'il s'agit d'un gérondif de manière ou de moyen, répondant à la question *Comment est-ce qu'il se rendit compte qu'il n'avait été tiré d'embarras que pour un embarras plus grand encore ? C'est en découvrant le corps meurtri de son voisin que...* Ce qui est sûr dans tous les cas est que la phrase clivée ne pourrait pas fonctionner comme réponse à la question *Pourquoi est-ce qu'il se rendit compte qu'il n'avait été tiré d'embarras que pour un embarras plus grand encore ? * C'est en découvrant le corps meurtri de son voisin que...* L'adverbial en (22) se trouve dans le champ de la négation et n'est pas séparé de la phrase par une virgule, ce qui caractérise typiquement un adverbial de verbe, alors qu'en (22)' la phrase paraît étrange, peut-être à cause de la longueur de la complétive, mais aussi de la valeur informationnelle de la subordonnée en *en*. Nous avons vu que le

gérondif temporel est toujours intraprédicatif, et le point de vue que nous défendons est bien celui où le gérondif causal, étant plus chargé d'information que le gérondif temporel, ne peut lui non plus fonctionner comme adverbial de phrase, puisqu'il est plus intégré dans l'action du verbe principal qu'un adverbial temporel à portée large l'est (l'action du VR n'aurait pas lieu si ce n'était pour le SG causal, alors qu'une détermination temporelle ne peut avoir la même influence sur la réalisation de l'action du verbe régissant). Nos tests syntaxiques indiquent que le gérondif de cause et le gérondif de temps ont le même statut, et ne sont pas suffisants pour marquer une réelle distinction entre les deux. On revient donc sur une question lexicale : tout gérondif temporel dont le SG peut être la cause du VR est-il causal ?

On peut pour l'instant affirmer que le gérondif de cause, tout comme le gérondif de temps, ne peut pas être extraprédicatif - il est intégré dans la phrase centrale. Cela voudrait dire que les catégories intra- et extraprédicative n'auraient plus de sens absolu en ce qui concerne le gérondif de cause, tout comme, nous l'avons déjà constaté, pour le temps. Étant donné que ce sont ces deux catégories qui peuvent traditionnellement être considérées comme des adverbiaux de phrase, nous pouvons finalement dégager l'idée selon laquelle le gérondif puisse être un adverbial extraprédicatif. Nous pourrions dorénavant alors analyser nos gérondifs selon leur attachement au verbe non pas selon les catégories binaires intra- et extraprédicatives, mais comme des degrés à l'intérieur d'une seule et même catégorie d'adverbial de verbe. Reste à voir comment ces degrés apparaissent, et s'ils nous indiquent quelque chose sur la nature adverbiale du gérondif.

Chez Korzen (1985), à la fois les adverbiaux de relation causale et les adverbiaux scéniques font partie de la phrase centrale (le macro-drame), les adverbiaux scéniques ayant ceci de plus qu'ils font partie de la phrase élémentaire, c'est-à-dire le micro-drame, les adverbiaux de verbe se distinguant de ces deux types par leur lien au verbe. Nous n'aurons malheureusement pas le temps d'explorer l'idée de Korzen qui affirme que l'adverbial de cause est plus périphérique que les adverbiaux scéniques, mais laissons cette question comme piste ouverte sur laquelle nous n'aurons pas de réponse définitive. Le gain est pourtant grand : si l'on considère que toutes les grandes catégories adverbiales que le gérondif peut exprimer, c'est-à-dire la cause, le temps et la

manière (qui, dans la classification de Korzen, fait partie du noyau même de la phrase élémentaire) et toutes les nuances possibles de ces trois classes, font partie de la phrase centrale, cela a une grande influence sur ce que l'on veut dire par portée et surtout, si les gérondifs à l'intérieur de leurs catégories peuvent avoir une portée plus ou moins étendue sur la phrase, et que celle-ci n'est pas réduite au type de gérondif dont il s'agit, cela veut dire qu'ils ne sont pas restreints de la même manière que les adverbiaux typiquement de cause, de temps et de manière le sont. Il nous faut donc admettre que les catégories intra- et extrapredicative ne valent qu'à l'intérieur de la phrase principale, et que le gérondif ne peut jamais être un réel adverbial de phrase. Ceci expliquerait pourquoi un adverbial de temps gérondival comme *Ses cuisses s'élargissent en se pliant, sa peau est appétissante, elle fait penser à un gâteau* (Despentes 2015, 103), puisse en effet porter uniquement sur le verbe, et non pas sur la phrase entière, ou encore avoir une fonction scénique, tout en étant rattaché au verbe. Le gérondif de cause, ayant le même statut syntaxique que le gérondif de temps, opère selon le même schéma, où il peut être plus ou moins rattaché au verbe. Cela étant dit, ils ne fonctionnent pas tout à fait comme des réels adverbiaux de verbe, comme les compléments de manière, puisqu'ils n'opèrent pas le même type de modification sur le verbe que l'adverbial de verbe. Étant rattaché à la fois à la phrase et au verbe, leur modification porte plutôt sur le contenu propositionnel que le verbe en soi, et en ceci on est d'accord avec Nølke. Là où on s'éloigne de sa classification adverbiale est en ce qui concerne le lien lexical de ce type d'adverbial : nous défendons l'idée que c'est justement le lien lexical avec le verbe de la matrice qui rend l'interprétation du gérondif soit celle de temps, soit celle de cause.

En guise de conclusion nous pouvons dire que ce qui distingue le gérondif de temps du gérondif de cause est une question de lexique et de contexte phrastique et extraphrastique. Le gérondif de temps, lorsqu'il est périphérique à la phrase matrice, reste un gérondif de temps même si on change son contexte phrastique, mais peut revêtir une interprétation causale dès lors que le contexte extraphrastique s'y prête. Or, ce n'est pas n'importe quelle interprétation qui peut découler d'une manipulation extraphrastique : le temps et la cause sont intimement liés parce que la cause a toujours, dans sa définition même, une temporalité sous-jacente, mais elle se distingue du temps

parce qu'elle rajoute une relation logique entre le VR et le SG. Jamais tout à fait adverbial de phrase, ni adverbial de verbe, ces deux types de gérondifs ont un statut particulier, paradoxalement libre (Nølke 1999), vacillant entre les catégories extra- et intraprédictives.

Il semblerait à ce stade que l'on puisse dégager deux grandes catégories de gérondif : d'un côté on a le temps et la cause, de l'autre la manière, et tout gérondif type qui fonctionne comme adverbial de verbe. Pour justifier cette catégorisation, il nous faut à présent étudier les autres catégories gérondivales centrales, celles-ci étant la manière et le moyen.

4 MANIÈRE, MOYEN ET ÉLABORATION

S'il est intéressant de dédier un chapitre entier à l'expression de la manière c'est parce que la manière dont ces compléments modifient l'action du verbe régissant diffère considérablement des autres gérondifs que nous avons vus. Nous n'aurons pas le temps d'étudier le complément de manière en soi, qui est une question fort intéressante et complexe, mais nous nous contenterons de l'étudier à travers le gérondif, et à travers les catégories qui empiètent sur la manière, c'est-à-dire principalement le moyen et la concomitance, pour voir si nous pouvons en dégager quelques caractéristiques générales sur le fonctionnement du gérondif. Nous avons précédemment affirmé qu'il existe deux types de gérondifs, d'un côté les gérondifs de temps et de cause, circonstants traditionnels, qui peuvent avoir une portée plus ou moins large sur la phrase, et de l'autre, la manière et le moyen, qui semblent élaborer le contenu du verbe de la matrice. Ceux-ci fonctionnent comme des adverbiaux de verbe classiques, mais diffèrent entre eux en ce qui concerne leur sens. Nous allons à présent tenter de dégager quelques grandes lignes pour chacune de ces catégories, en commençant par la manière.

4.1 LE GÉRONDIF DE MANIÈRE : CATÉGORIE ADVERBIALE PAR EXCELLENCE

4.1.1 *Une définition de la manière*

Estelle Moline et Dejan Stosic (2016) font le compte sur ce que signifie la manière en tant que circonstance, et constatent que déjà à l'Antiquité on considérait parmi les lieux communs sept circonstances génératrices d'arguments utilisées dans chaque discours : la personne, l'acte, le temps, la cause, la manière et le moyen. Si certaines classes circonstanciellles peuvent être subsumées sous d'autres, ou bien ne font pas l'unanimité chez les grammairiens comme catégories circonstanciellles, la manière paraît tout à fait essentielle dans toutes les descriptions de la langue française, et est également une des catégories qui est généralement admise en ce qui concerne

l'interprétation du gérondif. Mais comment la définir ? Une façon de dégager le complément de manière des autres compléments circonstanciels comme le temps ou la cause est de dire que celui-ci offre une réponse à la question *Comment ?*, mais ceci pose plusieurs problèmes. D'une part, il y a plusieurs catégories circonstancielles, ou adverbiales, qui peuvent répondre à cette question, comme par exemple le moyen ou l'instrument. D'autre part, le complément de manière peut occuper différentes fonctions syntaxiques, mélangées à des catégories sémantiques : nous rappelons l'exemple *Robert va bien* en 3.1.1, qui répond à la question *Comment Robert va-t-il ?*, qui est à la fois un complément circonstanciel de manière et fait partie du schéma actanciel du verbe, faisant de lui un argument du verbe *aller*. La réponse à la question *Comment ?* ne nous indique donc pas de quel type de complément de manière il s'agit et surtout reste muette en ce qui concerne la syntaxe. Comment-donc cerner la catégorie ? Enfin, nous avons alludé au fait que la manière est une élaboration. Comment tout cela s'articule-t-il au sein de cette catégorie gérondivale ? Et surtout, quelle(s) conséquence(s) pour notre compréhension globale du gérondif ?

Afin de répondre à ces questions, il faut tout d'abord donner une définition minimale de ce qu'est la manière. Nous dirons donc, comme Moline et Stosic, que « l'adverbe de manière évalue un procès eu égard à l'une de ses dimensions internes » (p. 40), ce qui veut dire qu'il fait partie du champ des possibles de manières de réaliser un procès, celles-ci pouvant faire partie à la fois des réalisations prototypiques de l'action, mais aussi prendre des significations plus abstraites.

La manière peut être lexicalement codée, comme par exemple l'action de bondir est une manière de sursauter, d'être surprise, de sauter, qui de leur côté peuvent décrire ou bien un état d'esprit, ou bien une manière particulière de se mouvoir ; la manière peut être morphologiquement codée, typiquement par des adverbes en *-ment* ; ou encore la manière peut être exprimée par diverses combinaisons grammaticales et syntaxiques, comme à travers le gérondif.

Le gérondif peut exprimer à la fois la manière dont s'effectue concrètement l'action d'un verbe de mouvement abstrait comme *avancer*, qui prend son sens de mouvement physique grâce au gérondif :

(26) Dubourg continuait à avancer en tâtonnant. (Drieu La Rochelle 1931, 82)

mais aussi décrire des processus moins concrets :

(27) Il s'agissait de penser la vie autrement qu'en la sacrifiant tout entière sur l'autel de la consommation. (Despentes 2015, 275)

C'est ainsi que « la forme gérondive singularise la réalisation du procès principal » (Moline, Stosic 2016, 80). Ce qui va nous intéresser est de savoir comment l'interprétation *manière* advient, mais aussi de comprendre sa portée : à l'inverse des catégories du temps et de cause, le gérondif de manière décrit la réalisation de l'action du verbe principal, au point où il lui est parfois confondu. La manière, en effet, décrit une dimension interne du processus du verbe de la matrice, là où la cause et le temps décrivent des processus externes au VR, ce qui influe sur la portée de ce complément : le gérondif de manière est toujours intraprédicatif et ne peut donc porter sur autre chose que le verbe et sur ses extensions possibles. De plus, là où très peu de verbes ont encodés en eux le temps (nous avons vu l'exemple de *se réveiller*, et rajoutons que d'autres verbes du même type peuvent avoir une temporalité inscrite en eux - mais ceux-ci restent peu nombreux), et aucun particulièrement la cause ; la manière, elle, peut être encodée dans le verbe même, ou, sinon, être exprimée en dehors du verbe, tout en déterminant l'effectuation de l'action. On a par exemple :

(28) Je t'aime, chuchota-t-il.

ou bien :

(29) Je t'aime, dit-il en chuchotant.

Peut-on dire qu'il s'agit sémantiquement des mêmes phrases ? Le gérondif en (29) est en quelque sorte une élaboration du verbe de la matrice, et rentre dans la catégorie de manière. Une définition de l'élaboration de Jasinskaja et Karagjosova (2015) semble

justifier ce point : « *Elaboration* holds between two discourse units where the second describes the same state of affairs as the first one (in different words), or, at a certain level of abstraction, says the same thing » (p. 4). Étant donné que le complément de manière et le verbe régissant dont il semble élaborer le contenu ne décrivent qu'une seule et même action, on retrouve cette idée d'élaboration qui décrit de deux manières différentes le même état de fait que le premier (en rajoutant une information supplémentaire : *dire + chuchoter*). Ainsi, les phrases (28) et (29) décrivent effectivement le même état de fait, mais en (28), l'information supplémentaire de chuchoter comme une manière de dire est encodée dans le verbe, alors qu'elle est élaborée par le gérondif en (29). Cette dimension du gérondif de manière reste à... élaborer, mais nous pouvons déjà affirmer à ce stade qu'il faut, pour bien cerner la catégorie gérondivale de manière, inclure cette dimension élaborante. Nous allons à présent revisiter Nølke (1999) et Halmøy (2003) pour voir ce qu'ils en disent sur ces questions.

4.1.2 *Le gérondif de manière comme modificateur lié*

Les catégories adverbiales de Nølke (1999) nous ont aidé à comprendre le fonctionnement des gérondifs de temps et de cause, même si nous n'adhérons pas au caractère extraprédicatif de ceux-ci : nous avons conclu en 3.2 et en 3.3 que le gérondif est toujours intraprédicatif. Par contre, dans la catégorie de modificateur lié, on semble retrouver le gérondif de manière : « De Bundne Adverbialer er defineret ved kombinationen af trækkene {+leks} og {+mod}. Trækket {+leks} deler de med valensleddene, trækket {+mod} med de prototypiske adverbialer: de Frie Adverbialer og Sætningsadverbialene. [...] Som følge af trækket {+leks} er deres virkefelts udstrækning begrænset til den konstituent, de er leksikalsk bundet til, og som de normalt vanskelig skilles fra » (p. 7). À l'intérieur de cette catégorie, Nølke distingue les adverbiaux instrumentaux, de quantité, de degré et celle de manière qu'il décrit ainsi : « Deres modifikation består i en angivelse af måden verbalhandlingen/-tilstanden foregår/er på. Derved opstår der snævre selektionsrestriktioner mellem verbum (evt. subjekt+verbum) og de enkelte mådesadverbialer, idet et givet verbum kun tillader visse former for måder. Generelt medfører mådesbetydningen, at disse adverbialer kræver en

verbal kerne » (p. 13). Ainsi, l'adverbial de manière est rattaché au verbe, et en ce sens il est toujours intraprédicatif. En ce qui concerne notre gérondif de manière, il semble bien répondre à ces critères : il est à la fois lexicalement lié au verbe puisque pour qu'un SG puisse décrire la manière dont le VR est réalisé, cela doit être appelé par le verbe, et il modifie la proposition puisqu'il indique comment le processus se déroule et, de ce fait, modifie le contenu propositionnel de la phrase entière. Or, ce qui nous intéresse plus précisément est de voir comment cette modification a lieu. Si l'une des définitions de la manière est la description d'un procès eu égard à l'une de ses dimensions internes, de quelle dimension peut-il bien s'agir ? Peut-on s'imaginer différents types de gérondifs de manière, qui caractérisent d'une part différentes dimensions du processus ou plusieurs dimensions en même temps, et d'autre part, des gérondifs qui sont totalement confondus au verbe régissant ?

Si l'on prend nos exemples (26) et (27), on a deux gérondifs de manière bien différents : en (26), le processus du gérondif englobe tout à fait l'action du verbe régissant (*tâtonner* est une manière d'avancer) à la fois spatio-temporellement, mais aussi mentalement, au sens où *tâtonner* indique quelque chose sur l'état d'esprit de Dubourg ; en (27), il s'agit de processus purement mentaux qui se recouvrent - mais d'une manière très différente de (26). Dans l'exemple (27), l'idée de penser la vie est plutôt abstraite, alors qu'« en la sacrifiant tout entière sur l'autel de la consommation » indique un comportement général, qui décrit à la fois un état d'esprit et des actions concrètes qui s'étalent tout au long d'une vie. En (26), le SG porte exclusivement sur le verbe et en est difficilement séparable (*#En tâtonnant, Dubourg continuait à avancer*), et en (27), le SG est plus rattaché au complément de verbe qu'au verbe en soi, et ne peut pas être déplacé. Quelles conséquences pour notre gérondif ? S'agit-il en effet de deux catégories différentes de gérondif de manière ? Dans les deux cas, le gérondif peut être une réponse à la question *Comment ?* et est difficilement séparable du verbe auquel il est rattaché, critère qui correspond bien à la description de Nølke des adverbiaux liés, mais sémantiquement il s'agit de deux types de processus différents, et deux manières différentes de décrire le processus en question. La catégorie nølkéenne de manière semble bien décrire le fonctionnement général d'un adverbial de manière, mais ne nous dit rien sur le fait que les compléments de manière sont de nature très variée et pour

cela peuvent opérer différents types de modification sur le verbe sur lesquels ils portent. Il nous faut pour cela faire un retour sur Halmøy et sur sa catégorie de manière pour voir s'il y a là une possibilité pour distinguer à l'intérieur de la catégorie différents types de gérondifs de manière.

4.1.3 La manière chez Halmøy

Comme nous l'avons déjà signalé, Halmøy (2003) a une catégorie « manière », ou relation d'hyponymie, qu'elle définit ainsi : « le couple VR-SG n'exprime qu'une seule action. Il y a donc là encore un seul agent, et coïncidence totale des deux prédicats. Le SG est intraprédicatif, et son verbe est en relation d'hyponymie avec le VR. Dans cette configuration, les VR sont de deux types : verbes de déplacement/mouvement, ou verbes de *dire*, le gérondif, dans les deux cas, précisant la « manière » dont s'effectue le procès principal » (p. 104). Dans la note en bas de page correspondante, elle rajoute que c'est « aux seuls gérondifs de cette relation d'hyponymie que peut s'appliquer l'étiquette de « manière ». Dans une séquence comme *rentrer en boitant*, *boiter* dénote en effet la manière dont s'effectue le déplacement, tandis que dans *fermer la fenêtre en haussant les épaules*, hausser les épaules n'est pas une manière de fermer une fenêtre ». Elle considère donc que seuls les gérondifs de déplacement et de *dire* peuvent exprimer la manière, point sur lequel il faut s'arrêter un moment. Si les verbes de dire et de mouvement appellent souvent à une description du type manière, c'est parce qu'ils sélectionnent une multitude d'adverbiaux. En parallèle avec Halmøy, Moline et Stosic (2016, 149-163) prennent les exemples de *marcher* et de *parler* pour illustrer la relation entre verbe et adverbial de manière. Ils affirment que l'aptitude à prendre une détermination du type manière est due à ce que leur « existence même témoigne de concepts sémantiques correspondant à la représentation prototypique des procès décrits, ce que confirme la possibilité de leur associer l'adverbe *normalement* » (p. 149).

En ce qui concerne la marche, c'est un mouvement effectué par le corps, plus précisément par pas, où plusieurs instances du mouvement peuvent être spécifiées, ainsi que l'attitude du marcheur : « La marche à pied implique l'ensemble du corps, et la

caractérisation globale de l'allure peut reposer sur une construction comparative [...], sur une forme gérondive (*en boitant, en boitillant, en claudiquant, en se dandinant, etc.*) ou adverbiale (*dignement, gracieusement, légèrement, lourdement, naturellement, pesamment, royalement, etc.*) », et encore, les « formes gérondives permettent également d'explicitier le mouvement spécifique d'une partie du corps (*en claquant des talons, en levant très haut les genoux, en roulant les hanches, en traînant les pieds, etc.*) », mais nous rajoutons aussi l'attitude du sujet lorsqu'il effectue ce mouvement, comme dans l'exemple de *tâtonner* en (26).

Si l'on prend le verbe *parler*, les auteurs affirment que dans la « mesure où *parler* décrit une activité qui consiste à produire oralement un ensemble structuré de signes linguistiques, certains substantifs qui réfèrent à l'oralité - la voix, le ton, l'accent, etc. - permettent de construire des syntagmes prépositionnels caractérisant un acte de parole ». Les verbes de *dire* peuvent, comme nous l'avons vu pour (28), avoir encodés en eux la manière, auquel cas un complément de manière n'est pas nécessaire. Par contre, si l'on souhaite externaliser la manière dont l'action est effectuée, un complément de manière comme le gérondif s'avère très efficace.

Pour généraliser, on peut dire que les verbes de mouvement et de parole peuvent prendre un grand nombre de compléments de manière, parce qu'ils décrivent des activités complexes impliquant plusieurs dimensions qui se déroulent parallèlement (vitesse, débit, attitude, etc.) qui de ce fait, sélectionnent un grand nombre de compléments de manière différents, y compris le gérondif. Or, contre ce qu'affirme Halmøy, il y a beaucoup d'autres verbes qui peuvent prendre des déterminations de manière sans pour autant qu'il s'agisse de mouvements, ni d'actes de parole, comme *Il m'observait en souriant*, où on ne peut pas nier que le fait que sourire est la manière dont *il* observe le narrateur ; ou encore notre exemple (27), *Il s'agissait de penser la vie autrement qu'en la sacrifiant tout entière sur l'autel de la consommation*, où le gérondif caractérise la manière dont le personnage en question pense la vie ; ou encore *Quand Praline devenait méchante, elle essayait, en rendant sa voix plus caressante, de se donner le change* (Drieu La Rochelle 1931, 116), où le gérondif répond bien à la

question *Comment* ? Ces gérondifs sont-ils donc des gérondifs de manière ou bien correspondent-ils à une autre catégorie ?

Nous avons vu la configuration A' de Halmøy, qui est celle d'inclusion ou d'équivalence, où l'on pourrait ranger tous nos gérondifs de manière dans les cas où le VR n'est pas un verbe de *dire* ou de mouvement. Dans cette catégorie, le gérondif semble élaborer le contenu du VR. Faut-il donc admettre que le gérondif n'exprime que la manière à travers le déplacement ou la parole, ainsi plaçant tous les autres gérondifs dans la catégorie A' qui serait celle d'inclusion ou d'équivalence, que nous choisirions d'appeler *élaboration* ? Mais les gérondifs de manière à la Halmøy ne sont-ils pas eux aussi des élaborations du contenu du VR ? Et encore, si on se penche sur sa catégorie de moyen, avec un exemple comme *George W. Bush espère éviter la récession en baissant les impôts* (Le Monde cité par Halmøy), ne peut-on pas dire qu'il ressemble fortement à l'exemple de Halmøy de la relation A', *Ségolène Royal avait volé dans les plumes de ses collègues en annonçant une réforme de l'accouchement sous X* ? La typologie de Halmøy pose de réels problèmes en ce qui concerne la délimitation des catégories gérondivales et il semblerait qu'il faille se dégager des critères lexicaux qu'elle propose afin de mieux cerner et définir la catégorie de manière. Nous affirmons à ce stade que le gérondif de ce type peut être rangé dans deux classes différentes, celles-ci étant la manière et le moyen, et que le moyen est en quelque sorte une sous-catégorie de la manière. L'élaboration, comme notion sémantique, semble être la relation rhétorique que peuvent exprimer ce type de gérondifs. Reste à voir comment tout cela s'articule.

4.2 CONCOMITANCE, MOYEN ET ÉLABORATION

4.2.1 *Concomitance*

S'il s'avère important à ce stade de repasser par le gérondif de concomitance, c'est parce qu'il est un bon outil pour tenter de cerner ce qu'est la manière : qu'est-ce qui détermine le passage d'une relation non-orientée à une relation dépendancielle de manière ? On affirme comme Kleiber (2015), que le gérondif de concomitance n'est pas un degré zéro du gérondif où viennent s'ajouter différentes interprétations circonstancielles dépendant du contexte, mais nous rajoutons qu'il est intéressant de le juxtaposer aux autres catégories circonstancielles afin de dégager comment l'on passe d'une relation sémantiquement plutôt coordonnante, à une relation de subordination syntaxique et sémantique. Nous avons vu que le gérondif de concomitance est le type de gérondif qui est le plus verbal, au sens des degrés de déverbalisation de Korzen, puisqu'il pourrait tout aussi bien être remplacé par une coordonnée et un verbe fini, là où les autres types de gérondif doivent être substitués, si possible, par des subordonnées. Le gérondif de manière, lui, ne peut généralement être substitué ni par une coordonnée, ni par une subordonnée, étant donné son lien fort avec le verbe. Par exemple en (30), qui est un gérondif de concomitance :

(30) Solange tout à l'heure va se coucher dans les bras de Cyrille, en rêvant de Marc Brancion. (Drieu La Rochelle 1931, 158)

on pourrait tout aussi bien avoir la coordination :

(30)' Solange tout à l'heure va se coucher dans les bras de Cyrille et rêver de Marc Brancion.

sans changer le sens de la phrase, là où le gérondif en (31), qui lui aussi est un gérondif de concomitance :

(31) Elle incline la tête en l'écoutant. (Despentes 2015, 96)

(31)' Elle incline la tête et l'écoute.

traduit par :

(31)'' Den legger hodet på skakke og lytter. (Despentes, Eldøen 2018, 81)

semble se rapprocher de la manière et ne peut pas être substitué par une coordination. Le remplacement du gérondif de concomitance par une coordination enlève l'idée que les deux actions se recouvrent dans le temps, alors qu'en (31) il est clair que l'action du gérondif débute avant la fin de l'action du verbe de la matrice - voire même, les deux actions ont le même début et la même fin, cela dépendrait du contexte. La traduction en (31)'' est toutefois correcte, parce que la coordination en norvégien comprend en elle la possibilité d'une interprétation adverbiale, là où le français a tendance à devoir expliciter le type de relation dont il s'agit. Korzen (2000, 116-117) cite Iørn Korzen (1999) pour rendre compte des différences entre l'italien et le danois, « det samme ekstralingvistiske input processeres mere hierarkisk og komplekst på (især skriftlig) italiensk end på dansk », phénomène également présent lorsque l'on compare le français au norvégien. En français, la tendance à la subordination est beaucoup plus forte (« to propositionelle indhold "presses ned" i en og samme sætning »), et on cherche à préciser lexicalement ou bien grammaticalement le type de relation dont il s'agit, alors que dans beaucoup de cas en norvégien, la coordination suffit. Ainsi, la coordination des deux prédicats verbaux de (31) ne fonctionne pas en français, mais est tout à fait acceptable en (30). Comment expliquer cette différence d'un point de vue gérondival ? En (31), la concomitance empiète sur la catégorie de temps : c'est *quand* elle l'écoute qu'elle incline la tête, et non pas à un autre moment ; mais aussi de manière, puisque lorsqu'un chien incline la tête en regardant son propriétaire, cela veut souvent dire qu'il l'écoute – les deux actions sont donc plus liées que celles en (30), comme c'est le cas pour un gérondif de manière. En (30), l'interprétation temporelle est impossible pour le gérondif, tout comme une interprétation de manière. Dans les deux cas il s'agit pourtant bien d'un gérondif de concomitance, sans relation logique liant le SG et le VR, mais plus le lien sémantique avec le verbe est fort, comme c'est pour le cas de (31), moins l'opération de substitution par une coordonnée semble possible.

Halmøy, dans sa définition du gérondif de concomitance, affirme que le SG et le VR sont interchangeables, mais comme nous l'avons vu en 3.2.2, ce remplacement peut changer le statut informationnel du gérondif : dans un cas il est concomitant, dans l'autre, il devient un repère temporel, parce que la relation a priori entre le SG et le VR fait émerger ce type d'interprétation, signifiant que la relation entre les deux verbes dont il s'agit porte déjà en elle la possibilité de telle ou telle interprétation. Ainsi, pour nos exemples (30) et (31), on a :

(30)'' # Solange tout à l'heure va rêver de Marc Brancion en allant se coucher dans les bras de Cyrille.

(31)''' Elle l'écoute en inclinant la tête.

substitution grammaticalement ambiguë pour (30)'', puisque généralement, on rêve lorsque l'on dort, c'est-à-dire après que l'action d'aller se coucher a eu lieu (on peut admettre que l'on peut rêver lorsque l'on est réveillé, mais le contexte phrastique semble indiquer qu'il s'agisse du rêve du sommeil), et un gérondif qui prend la coloration de manière en (31). Ainsi, le remplacement du VR par le SG et inverse n'est pas un critère fiable pour distinguer le gérondif de concomitance des autres types de gérondif, mais permet de faire ressortir s'il existe un lien lexical a priori entre SG et VR.

Ce que l'on peut affirmer en observant d'autres exemples de notre corpus (les exemples (19), (20) et (21) de 3.2.3 en sont représentatifs) et ceux de Halmøy, est que pour avoir l'interprétation concomitance, il faut que les deux verbes soient indépendants l'un de l'autre, au sens où aucune relation logique ne les lie, et ne peut les lier, et qu'ils décrivent des actions bien différentes qui ont lieu en même temps. La relation a priori doit donc être plutôt neutre, comme le fait de boire un café en écoutant la radio. Dès que la possibilité pour l'un des deux verbes de décrire, de causer, ou de placer l'autre dans le temps est présente, une autre interprétation s'impose.

L'interprétation de manière est donc une question lexicale dans le sens où si un verbe peut être employé pour décrire la manière dont s'effectue une action, alors le gérondif

prend une interprétation de manière. Cela semble tautologique, mais est une réponse aux critères lexicaux de Halmøy en ce qui concerne la manière que nous proposons doivent s'étendre au-delà des verbes de parole et de mouvement. Si on prend un exemple comme :

(32) Elle les dévisage, en se demandant s'ils plaisaient. (Despentes 2015, 124)

le gérondif *en se demandant* peut fonctionner comme une manière d'effectuer l'action de dévisager, puisque la définition même de dévisager implique en elle de regarder quelqu'un avec instance, de les fixer (Larousse en ligne), et ceci peut-être ayant pour finalité de comprendre quelque chose, comme par exemple s'ils plaisaient ou non. Or, ce type de gérondif pourrait d'après les critères de Halmøy être de concomitance (la substitution des deux verbes étant possible, *Elle se demande s'ils plaisaient en les dévisageant*, même si on peut y lire également un repère temporel), ou encore, ce type de gérondif pourrait rentrer dans la catégorie de relation d'inclusion ou d'équivalence de Halmøy, vu que les deux actions se recouvrent parfaitement dans le temps et ne constituent qu'une seule et même action concrète, l'action de dévisager accompagnée de la pensée du sujet. Nous choisissons pour cela d'autres critères pour séparer les gérondifs de concomitance, de manière et d'inclusion ou d'équivalence. Les gérondifs de concomitance, nous l'avons déjà dit, présentent des gérondifs sans relation a priori d'asymétrie ; dès qu'il est possible pour un verbe de décrire la manière dont s'effectue un autre, l'interprétation devient celle de manière ; et un gérondif de manière sera toujours inclus par ou équivalent au verbe régissant sur lequel il porte, étant donné que ces deux décrivent le même état de fait. Mais qu'en est-il alors de la catégorie de moyen ? Est-elle également une facette de la manière ou bien est-ce une catégorie indépendante ?

4.2.2 *Moyen*

Chez Halmøy (2003, 97-98), on trouve la catégorie de moyen comme une catégorie distincte de la manière, qu'elle affirme être l'emploi prototypique du gérondif, défini ainsi : les « VR dénotant une idée d'effort, d'intention (*essayer de, s'efforcer de,*

tenter, vouloir), la possibilité (pouvoir), ou le résultat (permettre, parvenir à, réussir à), contribuent à déclencher cette interprétation ». À titre d'exemple, elle propose :

(33) Il essayait de réchauffer ses pieds en les frottant entre ses mains. (Dai Sije)

(34) Les nouvelles technologies permettent désormais d'ouvrir ces manifestations au monde entier en publiant sur notre site internet les documents majeurs autour desquels elles s'ordonnent. (Chroniques de la BNF)

Et dans notre corpus également on trouve des exemples de gérondifs de moyen :

(35) Quand Praline devenait méchante, elle essayait, en rendant sa voix plus caressante, de se donner le change.

(36) Mais, en se dupant, Urcel assurait sa tranquillité. (Drieu La Rochelle 1931, 125)

Les gérondifs (33)-(36) répondent bien à la question *Comment ?*, mais d'après nos propres critères de la catégorie manière, on n'est pas sûr s'il faille les ranger dans cette catégorie ou bien celle de moyen. Halmøy elle-même note que la catégorie de moyen peut empiéter sur celle d'inclusion, comme pour l'exemple :

(37) Nous essayons de satisfaire les besoins des étudiants en leur mettant dans les mains des documents qu'ils utiliseront dans leur pratique professionnelle. (Chroniques de la BNF cité par Halmøy)

Étant donné que nous avons conclu sur le fait que ces deux catégories manière et inclusion ne sont en réalité qu'une seule, faut-il alors ranger tous ces exemples dans la catégorie manière ? Ou bien y a-t-il une différence nette entre les sens manière et moyen qui permettrait de distinguer entre ces différents types de gérondif ?

4.2.3 Manière et moyen

Moline et Stosic (2016) affirment que la « manière se situe à la frontière de plusieurs autres catégories sémantiques intuitives profondément ancrées dans la tradition grammaticale et linguistique : celles de qualité, d'intensité, de degré, d'instrument, de moyen et de quantité » (p. 34). Dans le contexte de notre gérondif, il s'agit surtout de tenter de dégager la différence entre le moyen et la manière, le SG n'étant pas capable d'exprimer les autres catégories adverbiales. Ce qui est intéressant avec le moyen, contrairement à l'instrument qui a une existence physique, est que cette notion est parfois totalement confondue avec celle de manière : défini comme « manière d'agir, procédé qui permet de parvenir à une fin », ou encore « ce qui permet de faire quelque chose » (Larousse en ligne), le moyen englobe en lui la manière, qui elle-même est définie comme une « façon, méthode particulière d'agir, d'être » (Larousse en ligne). Il est donc une sous-catégorie de la manière, qui lui est toutefois différente : le moyen peut avoir une existence plus concrète que la manière, au sens où il décrit surtout la dimension *faire* du processus en question. Une manière de les séparer pourrait ainsi être par interrogation : *Par quel moyen a-t-elle obtenu son bac ? En travaillant jour et nuit.*, là où *#De quelle manière a-t-elle obtenu son bac ? En travaillant jour et nuit.* ne fonctionne pas aussi bien, et *De quelle manière est-elle descendue des escaliers ? En courant.* est correcte tandis que **Par quel moyen est-elle descendue des escaliers ? En courant.* ne fonctionne pas du tout.

Si l'on regarde nos gérondifs de moyen (33) et (35), ils pourraient fonctionner comme réponses à la question *Par quel moyen ?* mais aussi à celle *De quelle manière ?*, par contre il n'en est pas de même pour (34), où ni l'une ni l'autre fonctionnent :

(34)' *#De quelle manière les nouvelles technologies permettent-elles d'ouvrir ces manifestations au monde entier ? En publiant sur leur site internet les documents majeurs autour desquelles elles s'ordonnent.*

(34)'' *#Par quel moyen les nouvelles technologies permettent-elles d'ouvrir ces manifestations au monde entier ? En publiant sur leur site internet les documents majeurs autour desquelles elles s'ordonnent.*

même s'il s'agit bien de gérondif de manière. En (36), seule la lecture de moyen semble correcte :

(36)' Par quel moyen Urcel assurait-il sa tranquillité ? En se dupant.

(36)'' #De quelle manière Urcel assurait-il sa tranquillité ? En se dupant.

même si on pourrait très bien ranger ce gérondif dans la catégorie de manière.

Le test d'interrogation ne semble donc pas pouvoir saisir les nuances qui existent entre les concepts de manière et de moyen. Moline et Stosic insistent sur le caractère utilitaire du moyen et de l'instrument, qui eux « contribuent à la réalisation d'un procès impliquant nécessairement une finalité. Ce n'est guère le cas de la manière qui consiste plutôt en une caractérisation du procès sans contribution spécifique obligatoire à son accomplissement » (p. 45). En effet, dans un exemple comme (33) on a bien une finalité fixée, et le gérondif spécifie le moyen par lequel le but va être atteint. En (36) par contre, on peut d'un côté y lire une finalité, mais d'un autre côté, quelque chose qui caractérise le processus : assurer sa tranquillité peut être considéré comme un processus actif qui se déroule dans ce cas tout au long d'une vie, surtout si la façon dont cela est fait, est de se duper - vu de cette perspective, le gérondif serait plutôt celui de manière. Ainsi, la différence entre moyen et manière résiderait également dans le caractère plus au moins temporel de l'action en question. En (33), l'action de se réchauffer les pieds pourrait être effectuée par plusieurs moyens possibles, comme mettre des chaussettes, ou bien les approcher de la cheminée, ou encore en les frottant entre ses mains, c'est-à-dire une action figée dans le temps, et plutôt courte, avec une finalité précise, alors que le processus de se duper pour assurer sa tranquillité semble plus abstrait comme idée, et aussi qui s'étire sur un laps de temps considérablement plus long. Pourtant, il existe maints gérondifs de manière qui sont ponctuels, ceci ne peut donc pas être un critère discriminant, mais plutôt une observation qui mériterait une étude de corpus visant la temporalité du gérondif.

En définissant le complément de manière, nous avons insisté sur le fait qu'il décrit une ou plusieurs dimensions internes du processus en question, ceci étant très courant en ce qui concerne les verbes de mouvement et de parole (un exemple typique est *dit-il en bafouillant*, où *bafouiller* décrit la manière dont *dire* est effectué et n'a aucun effet sur les conditions de vérité de la proposition). Le problème qui s'est posé a été celui de savoir de *quelle* dimension il s'agit. En ce qui concerne le moyen, c'est l'idée de finalité qui le sépare de la manière, même si cela n'est pas un critère infallible. Le moyen décrit la dimension *faire* du processus en question, et en cela il se rapproche de l'instrument, là où la manière n'implique pas nécessairement de finalité. En ceci, le gérondif manière diffère du moyen, parce qu'il peut décrire toutes les dimensions internes du processus, au point où l'action exprimée par le gérondif *est* l'action exprimée par le verbe régissant. Mais pourtant, nos exemples de gérondifs de moyen montrent qu'il y a une ambiguïté entre les concepts de manière et de moyen, surtout parce que l'idée de moyen en soi est subsumée sous le concept de manière. Moyen et manière sont des catégories à part que le gérondif peut exprimer et les limites entre celles-ci sont difficiles à déterminer, mais pour être de moyen, un gérondif doit pouvoir répondre à la question *Par quel moyen ?*, même s'il risque toujours également pouvoir être interprété comme un gérondif de manière. Ceci est dû au fait que la manière « tantôt [englobe] le moyen et l'instrument, tantôt se [situe] au même niveau qu'eux » (Moline, Stosic 2016, 46). Les deux catégories ont pourtant le même type de relation au verbe, dans le sens où ils élaborent le contenu du verbe de la matrice, là où le SG de concomitance n'est qu'une simple juxtaposition de deux actions. C'est dans la relation lexicale entre le SG et le VR que se trouve l'interprétation adverbiale particulière de chaque gérondif, relation qui peut être vérifiée en partie par différents tests de substitution et par interrogation. Notre but n'étant pas de poser une limite fixe entre le moyen et la manière, mais plutôt d'explorer ce qui se passe à la frontière de ces deux, nous proposons maintenant d'aborder le concept d'élaboration, qui est une composante importante pour comprendre à la fois le moyen et la manière.

4.3 L'ÉLABORATION DANS UN CONTEXTE GÉRONDIVAL

4.3.1 L'élaboration chez Halmøy

La catégorie A' de Halmøy (2003, 99-101), « relation d'inclusion ou d'équivalence », qu'elle sépare de la catégorie manière, semble indiquer la fonction élaborante que le gérondif peut avoir. Nous avons choisi de dissiper cette catégorie dans les catégories de manière et de moyen, mais faisons un retour sur celle-ci pour mieux cerner le fonctionnement de ce type de gérondifs, même si on verra que l'idée d'élaboration qui est présente dans cette catégorie peut s'étendre au-delà des catégories manière et moyen. Ici, « le VR, abstrait, imagé, métaphorique, est « hyperonymique » par rapport au SG, dans la mesure où ce dernier en constitue une réalisation concrète, possible parmi d'autres [...]. En d'autres termes, l'extension du VR est supérieure à celle du SG, le SG est « inclus » dans le procès dénoté par le VR ». Un des exemples qu'elle mentionne est :

(38) Ségolène Royal avait volé dans les plumes de ses collègues en annonçant une réforme de l'accouchement sous X. (Libération)

L'action de Ségolène Royal dénote en effet quelque chose d'abstrait qui pourrait être réalisé d'une infinité de manières possibles, et on retrouve ce type de relation également dans sa catégorie de moyen. Dans notre corpus, on trouve plusieurs gérondifs ambigus qui pourraient en partie correspondre à cette catégorie, par exemple (39) :

(39) Mais le seul moment où les raclures chialaient avec sincérité, c'était en s'apitoyant sur leur propre sort. (Despentes 2015, 311)

Ici, il ne s'agit pas d'effectuations possibles du VR, il s'agit de la même action, et le VR est concret. Le VR est réalisé d'une certaine manière, cela étant *avec sincérité*.

Si l'on omettait ce complément de manière, le gérondif prendrait un sens uniquement temporel :

(39)' Mais le seul moment où les raclures chialaient c'était quand elles s'apitoyaient sur leur propre sort.

Le gérondif est donc lié à la fois au complément de manière *avec sincérité* mais aussi au VR : au VR d'une manière temporelle (définie par *le seul moment où*), et au VR + complément à la manière d'élaboration. Ici le SG est en quelque sorte l'arrière-pensée interne de l'action externe du VR. Le SG spécifie le rapport entre le VR et son complément. En (38) aussi on pourrait y trouver un sens temporel,

(38)' Ségolène Royal avait volé dans les plumes de ses collègues quand elle annonça une réforme de l'accouchement sous X.

mais aussi de manière,

(38)a. Comment est-ce que Ségolène Royal avait-elle volé dans les plumes de ses collègues ? En annonçant une réforme sous l'accouchement sous X.

sans pour autant que l'on puisse dire que les exemples (38) et (39) n'aient la même structure syntaxique. Pourtant, dans les deux exemples le gérondif semble exprimer au-delà du temps et de la manière cette idée d'élaboration. Peut-on dire qu'il s'agit d'une relation hyperonymique comme le voudrait Halmøy ? Selon *Larousse* en ligne, la définition de l'hyperonyme est un « terme dont le sens inclut le sens d'un ou plusieurs autres termes, qui sont ses hyperonymes. (Par exemple *animal* est l'hyperonyme de *chien, chat, oiseau*, etc.) », ce qui veut dire qu'il s'agirait d'une relation partie-tout. Là où on est d'accord avec Halmøy c'est pour dire que le syntagme gérondival est inclus dans le procès dénoté par le verbe de la matrice, et que ce dernier pourrait être réalisé d'une infinité de manières possibles. Pourtant on ne peut pas appeler la relation hyperonymique, puisque l'infinité même de possibilités d'effectuation du VR indique qu'il ne peut pas s'agir tout à fait d'une relation partie-tout (sauf, bien sûr, si l'on admet que le verbe régissant est abstrait, et alors on admet que la relation d'hyperonymie également comporte un élément d'abstraction dans sa définition même - or, nous

l'avons vu, il peut également s'agir d'actions concrètes). Les critères de Halmøy de la catégorie A' semblent plutôt décrire ce que nous choisissons d'appeler la manière, en élargissant les critères lexicaux vers des gérondifs plus abstraits que la parole et la marche. La catégorie B' de manière, étant définie par le fait que le verbe régissant et le gérondif expriment la même action, c'est-à-dire que les deux prédicats ne font qu'un, décrit en réalité le même rapport entre VR et SG que la catégorie A', si l'on s'éloigne des critères lexicaux : dans les deux cas, le couple VR-SG n'exprime qu'une seule et même action, faisant du SG nécessairement un gérondif intraprédicatif. Étant donné que nous rejetons l'idée que les verbes régissants de la configuration A' soient nécessairement abstraits, et même si l'on admettait qu'il ne s'agissait que de verbes abstraits, la catégorie A' fonctionne tout aussi bien comme catégorie de manière que la configuration B', les deux étant des réponses possibles à la question *Comment* ? Cela voudrait dire que, et plusieurs auteurs l'ont déjà commenté, la catégorie de manière de Halmøy n'est pas complète, et nous rajoutons que la catégorie d'inclusion ou d'équivalence non plus. La catégorie B' parce qu'il existe maints exemples de gérondif exprimant la manière où le verbe régissant n'est pas un verbe de dire ou de mouvement, et la catégorie A' parce qu'elle ne prend pas en compte l'aspect de manière que le SG toutefois exprime. Dans les deux cas, on peut dire que le gérondif est une manière possible d'effectuer l'action du verbe de la matrice, mais la différence fondamentale entre les deux réside dans la valeur informationnelle que la relation SG-VR présente : d'après les préceptes de Kleiber (2005), on peut dire qu'il existe une relation d'asymétrie a priori entre les verbes régissants et les syntagmes gérondivaux dans la catégorie B' (entre *dire* et *bafouiller* par exemple, *dire* est évidemment l'activité principale tandis que *bafouiller* n'exprime que la manière dont l'action de dire est effectué), alors que pour l'exemple avec Ségolène Royal, le SG est chargé de plus d'information que le VR, étant donné qu'il élabore son contenu. Le point de vue que nous défendons est que les deux catégories A' et B' sont des expressions de la manière, et que cette catégorie comprend en elle la possibilité de revêtir soit l'une, soit plusieurs, soit toutes les dimensions possibles du VR – et qu'il s'agit dans tous les cas d'une relation élaborante. Il y aurait donc une gradation à l'intérieur de la catégorie de manière qui dépend du contenu informationnel, ou plus précisément, de la relation a priori entre le SG et le VR – et le plus on s'approche d'une idée de finalité, le plus

l'interprétation sera celle de moyen. La manière peut décrire des événements concrets, physiques, mais aussi des phénomènes plus abstraits.

De plus, la parenté sémantique entre manière et moyen est parallèle à celle que l'on retrouve dans les notions de cause et de temps : tout gérondif causal comporte en lui une dimension temporelle, tout comme chaque gérondif de moyen est toujours en quelque sorte l'expression de la manière dont quelque chose est effectué. Mais l'élaboration est-elle propre aux catégories de manière et moyen, ou bien la retrouve-on dans d'autres types de gérondif ?

4.3.2 Comment définir l'élaboration dans un contexte adverbial ?

Notre corpus est composé d'une multitude d'exemples ayant des traductions norvégiennes. S'il est intéressant de se pencher sur la traduction du gérondif en norvégien, c'est parce la forme gérondivale n'existe pas dans cette langue. Le traducteur se voit donc obligé de traduire le contenu informationnel du gérondif, ceci par des formes de subordination diverses, par nominalisation, ou par simple conjonction. Ceci peut de retour nous indiquer la nature du gérondif, mais aussi dans quelques cas faire ressortir des nuances que l'on ne saisirait peut-être pas dans la langue de départ. Inversement, une traduction incomplète peut permettre de dégager la complexité même de certaines catégories gérondivales, comme dans l'exemple suivant :

(40) Elles n'ont pas de couilles, sinon elles sauraient ce qu'ils pensent, en plaisantant. Despentès (2015, 286)

Il s'agit bien, selon le principe de Gettrup, d'un gérondif temporel (*Elles n'ont pas de couilles, sinon elles sauraient ce qu'ils pensent quand ils plaisantent*), mais au-delà de fonctionner comme repère temporel pour le verbe régissant, il recouvre un sens de plus : le gérondif est ici rattaché au complément de verbe d'une manière tout à fait particulière, où il semble élaborer le contenu du complément et non pas du verbe régissant. L'action du verbe *penser* n'est pas palpable, mais cela reste toutefois une action interne, avec une réalité concrète, qui prend sa réalisation externe dans le SG. La

phrase sans le gérondif est tout aussi grammaticale, mais l'on perd une nuance essentielle au propos (le gérondif est rhématique). La traduction norvégienne, *Kvinner har ikke baller, det er åpenbart, ellers ville de ha visst hva menn tenker på mens de tøyser og tuller med dem* (Despentès, Eldøen 2018, 259), met à la lumière l'idée que les deux actions, penser et plaisanter, coïncident, et on est en effet d'accord pour le schématiser ainsi (40) :



- mais là où on est moins d'accord, c'est de dire que puisqu'il peut être substitué par un complément circonstanciel de temps, il est automatiquement (ou uniquement) temporel. Il y a un aspect temporel non-négligeable dans cette phrase, et c'est bien le fait que les deux actions se recouvrent parfaitement dans le temps, mais au point même où on ne peut pas vraiment les séparer : ne s'agit-il pas ici d'une seule et même action ? Peut-on réellement qualifier ce gérondif de circonstanciel scénique, temporel ? L'idée dans cette phrase est de dire que derrière les plaisanteries des hommes se cachent certaines pensées, comme si les plaisanteries étaient les manifestations physiques de leurs pensées psychiques. Ainsi, d'après la définition de Jasinskaja et Karagjosova (2015) de l'élaboration, on pourrait dire qu'entre le VR et le SG il y a une relation d'élaboration. Le gérondif *en plaisantant* est inclus dans le complément *ce qu'ils pensent*, tout en ajoutant une nouvelle information, ce qui fait de lui un gérondif de manière avec une dimension temporelle en plus, plutôt qu'un gérondif repère temporel. L'exemple (39) semble également confirmer cette idée :

(39) Mais le seul moment où ces raclures chialaient avec sincérité, c'était en s'apitoyant sur leur propre sort. (Despentès 2015, 287)

(39)'' Men den eneste gangen drittsekkene grein på ordentlig, var når de ynka seg over sin egen skjebne. (Despentès, Eldøen 2018, 260)

Ici aussi, seul l'aspect temporel ressort dans la traduction - et, en effet, la phrase pourrait être reformulée sans le gérondif ((39)') sans choquer personne. Or, il est souvent dit que s'il existe deux manières différentes de dire la même chose, il y a de grandes chances qu'il ne s'agisse pas de la même chose. Nos exemples n'y font pas exception. En réduisant ce gérondif à son seul aspect temporel, on perd la notion d'élaboration que le gérondif peut si bien exprimer. En (39), le contexte phrastique renforce l'interprétation temporelle du gérondif avec « le seul moment », mais *en s'apitoyant sur leur propre sort* est une élaboration de *chialer avec sincérité*. Si on enlève le contexte temporel donné par la phrase, on se retrouve avec *Ces raclures chialent avec sincérité en s'apitoyant sur leur propre sort*, le gérondif prenant ainsi une coloration de manière plutôt que de temps. Cela veut dire que ces trois effets de sens, temps, élaboration et manière peuvent se recouper d'une manière tout à fait particulière dans un seul et même gérondif, là où les catégories circonstancielles traditionnelles ne semblent pas admettre de type de recoupement, ni celles de Halmøy.

Le sens de manière est toujours sémantiquement sous-jacent au concept d'élaboration. Si l'on se rappelle de notre exemple (1), *La chienne inspecte en reniflant tout ce coin de l'allée, avant de s'accroupir pour chier* (Despentes 2015, 93-94), on voit bien qu'il s'agit d'une seule et même action menée par le même sujet, ceci étant renforcé par la traduction norvégienne, *Bikkja sniffer seg gjennom hele det første stykket av gangveien før hun setter seg på huk og driter* (Despentes, Eldøen 2018, 84), où les deux actions sont subsumées sous un seul et même verbe « à sniffe », impliquant l'idée même que l'action de renifler et d'inspecter ne sont en réalité qu'une seule et même action. En norvégien, l'expression « à sniffe seg gjennom » implique également l'idée de mouvement à travers l'espace, ce qui renvoie à cette idée d'inspection. Ainsi, il s'agit bien d'une relation d'identité entre le VR et le SG, tout en apportant une nouvelle information au lecteur (c'est en reniflant, et non pas en guettant, par exemple, que la chienne inspecte). Dans cet exemple aucune interprétation temporelle n'est possible,

(1)a.* Quand est-ce que la chienne inspecte tout ce coin de l'allée, avant de s'accroupir pour chier ? En reniflant.

alors que celle de manière est tout à fait acceptable,

(1)b. Comment est-ce que la chienne inspecte tout ce coin de l'allée, avant de s'accroupir pour chier ? En reniflant.

même si dans les trois exemples (39), (40) et (1), on peut affirmer qu'il s'agit bien d'une élaboration du contenu du VR. Ainsi, l'élaboration n'est pas une catégorie à part du gérondif, mais plutôt une relation entre le VR et le SG que la forme gérondivale peut exprimer. Étant donné que c'est avec les gérondifs de manière et de moyen que le processus du gérondif est le plus inclus dans celui exprimé par le VR, c'est surtout dans ce type de gérondifs que l'on retrouve le sens d'élaboration. Cela n'empêche pas pour autant de le retrouver dans les autres catégories circonstancielles, même si cela reste à titre d'exceptions. Cette idée semble confirmée par l'étude de corpus de Vergez-Couret (2010) : les résultats suggèrent que le gérondif peut être lié à la proposition principale par deux relations rhétoriques différentes, l'élaboration et le *background*, c'est-à-dire l'arrière-plan du récit. Cette question mérite un approfondissement sur toutes les différentes relations rhétoriques, approfondissement qui malheureusement s'étend au-delà de notre projet, mais nous pouvons examiner la relation d'élaboration de plus près pour voir s'il y a là une piste pour comprendre comment le gérondif fonctionne au-delà des catégories circonstancielles traditionnelles, qui ne capturent pas nécessairement la totalité du sens du gérondif, à la fois au plan intra- et extraphrastique.

4.3.3 *L'élaboration en dehors du contexte adverbial*

Nous allons à présent aborder la notion d'élaboration comme relation rhétorique pour voir s'il peut nous apporter quelque clarté sur la relation d'élaboration qui peut exister entre VR et SG, et s'il est donc possible d'analyser le gérondif en termes de relations rhétoriques plutôt que comme un complément circonstanciel classique. Nous allons à présent nous pencher sur Kleiber et Vassiliadou (2009) pour voir comment ils définissent l'élaboration.

La question sur la notion d'élaboration est une tension entre l'autre et le même : d'un côté, l'élaboration (Y) déballe le contenu d'une proposition (X), c'est-à-dire qu'il s'agit du *même* dans le sens où l'état de fait X est le même que l'état de fait Y, mais Y donne une description plus détaillée de X, avec un apport d'information nouvelle, donc une relation d'*altérité*. Comme l'indiquent Kleiber et Vassiliadou (2009), « avec la deuxième phrase on ne sort pas du cadre ou de la situation brossée ou encore du topique ou thème introduite par la première, puisque c'est le même contenu qui se trouve « élaboré ». On reste donc dans le « même », mais avec une phrase « autre » : la seconde phrase ou phrase élaborante est à la fois identique à et différente de la première ou phrase élaborée » (p. 5). Or, si l'on se penche trop sur le pôle du même, cela revient à décrire un autre type de relation, comme celui de parallèle, mais si on se penche trop sur le pôle de l'altérité, on tombe sur des relations que l'on interpréterait plutôt comme cause, ou comme arrière-plan. Ceci se trouve également traduit syntaxiquement : « Selon que l'on penche vers l'identité ou la différenciation, la relation d'Élaboration sera coordonnante ou subordonnante. L'identité conduit à envisager les deux phrases comme étant à un même niveau et présente donc Élaboration plutôt comme une relation coordonnante [...] Si l'accent est mis sur la différence des deux phrases, la relation sera subordonnante, l'une dominant l'autre » (p. 8). Nos auteurs concluent qu'il faut, pour cerner la définition de l'élaboration, se tourner du côté de la différenciation. Étant donné que notre projet ici n'est pas de rentrer dans le débat des différentes relations rhétoriques, nous laissons cette question de côté, mais cherchons à voir si dans les différents sous-types de Mann et Thompson (1987) on pourrait trouver la clef pour comprendre pourquoi le gérondif d'élaboration puisse être exprimé de plusieurs manières. Il n'est pas aisé d'établir des frontières nettes entre les différentes catégories, mais il est clair que l'on a affaire à deux différentes classes de gérondif : le temps et la cause d'un côté, et de l'autre les gérondifs adverbiaux de verbe, manière et moyen.

Ce qui est intéressant chez Mann et Thompson (1987) par rapport à notre projet est que l'on retrouve dans leur exposé des différentes relations rhétoriques tous les effets de sens possibles du gérondif, *circumstance*, *elaboration*, *relations of cause*, *concession*, *condition* (et d'autres bien sûr, mais celles-ci ne valent pas pour le gérondif), chacune ayant une définition bien concrète. Étant donné que l'on s'est vu

obligé de délaissier les critères syntaxiques des catégories adverbiales à la recherche du sens du gérondif, on rappelle les classes de relations rhétoriques mentionnées en 2.2.3, moins syntaxiquement chargées que les catégories adverbiales, pour voir si elles peuvent éclaircir quelques points pour nous :

- la circonstance est définie ainsi : « the satellite in a Circumstance relation sets a framework, e.g., a temporal or spatial framework, within which to interpret the nucleus » (p. 48), et plus loin : « the definition does not rely on morphological or syntactic signals. Recognition of the relation always rests on functional and semantic judgments alone » (p. 49), point sur lequel nous nous voyons obligé d'être d'accord, étant donné que nous avons vu à quel point il est compliqué d'assigner aux différentes catégories gérondivales des traits de caractère syntaxiques.

- l'élaboration peut exprimer plusieurs sortes de relations : « S presents additional detail about the situation or some element of subject matter which is presented in N or inferentially accessible in N in one or more of the ways listed below. In the list, if N presents the first member of any pair, then S includes the second:

1. set : member
2. abstract : instance
3. whole : part
4. process : step
5. object : attribute
6. generalization : specific » (p. 52)

Ce point est très intéressant en ce qui concerne le gérondif, puisqu'il permet d'expliquer à la fois comment le gérondif de manière et de moyen diffèrent (la manière appartiendrait plutôt à 2, 3 et 6, alors que le moyen est exprimé à la manière de 4), mais aussi qu'ils appartiennent au même type de gérondif

adverbial de verbe – les deux étant des élaborations du contenu du verbe de la matrice.

- relations causales (volontaire et involontaire) : « Volitional cause involves the action of the agent, typically a person, who controls an action that yields the nuclear situation. It is performed because the agent prefers the outcome or possibly the action itself. Non-volitional cause is the residue - consequentiality without a chosen outcome » (p. 57).

On retrouve bien nos catégories gérondivales dans ces relations rhétoriques, et cette catégorisation a l'avantage de : séparer le temps et la cause, qui, nous l'avons mentionné en 3.3.3, est une piste qui mériterait un mémoire à elle seule ; et de regrouper la manière et le moyen, qui, même s'ils diffèrent eu égard les dimensions du processus qu'ils caractérisent, élaborent le contenu du VR. La séparation du temps et de la cause est toutefois sémantique, et non pas syntaxique, puisque, nous l'avons vu, les deux peuvent être plus ou moins intrapredicatifs, mais non pas périphériques à la phrase comme les adverbiaux de phrases traditionnels. Par contre, les gérondivs élaborants, c'est-à-dire la manière et le moyen, répondent bien aux critères d'adverbiaux de verbe traditionnels.

L'avantage d'une analyse sémantique du gérondiv est qu'elle permet l'ouverture sur plusieurs interprétations parallèles, mais aussi une ouverture vers le contexte phrastique global, qui peut avoir suffisamment de marqueurs circonstanciels en dehors des verbes du VR et du SG pour entraîner telle ou telle interprétation du gérondiv. Ainsi, il semble que l'on gagne plus à interpréter le gérondiv en termes de relations rhétoriques que de tenter de le faire rentrer dans les analyses adverbiales classiques. Étant donnée sa forme verbale, il est à l'inverse des adverbiaux traditionnels un instrument de cohésion fort, à la fois au niveau intraphrastique et extraphrastique, qui fait de lui un adverbial tout à fait particulier auquel il faut accorder un sens propre, en dehors de toute interprétation circonstancielle.

5 CONCLUSION

L'analyse adverbiale du gérondif fait émerger plusieurs points intéressants. Là où sémantiquement le gérondif correspond bien aux catégories circonstancielles traditionnelles, son comportement syntaxique s'en éloigne.

Les gérondifs de cause et de temps opèrent comme les adverbiaux de temps et de cause classiques, en ceci qu'ils apportent une spécification scénique à l'action du verbe régissant. Ils ne se situent pourtant pas en dehors de la phrase centrale, comme le voudraient les grammaires traditionnelles qui les considèrent comme des adverbiaux de phrase. La forme gérondivale est toujours en rapport avec le verbe parce qu'elle est menée de front par un sujet, et le plus souvent par le sujet du verbe de la matrice, là où un complément circonstanciel peut être neutre eu égard l'agent. Les différentes étiquettes circonstancielles que le gérondif peut prendre sont donc soumises au fait qu'un sujet puisse les exprimer - le lieu par exemple devient pour cela impossible ; et il en est de même pour les catégories adverbiales telles que le degré, l'instrument, ou la quantité. De plus, la forme gérondivale impose, en relation avec le VR, une temporalité qui exclut certains adverbiaux. Avec son sujet implicite et sa temporalité interne, on peut donc se permettre de parler d'un sens a priori du gérondif.

En ce qui concerne le gérondif de concomitance, il présente deux verbes sans relation logique mené de front par le même sujet et pourrait être remplacé par une coordination. Par contre, plus il se rapproche d'une des autres catégories circonstancielles, plus il est difficile de le séparer du verbe de la matrice. Le lien entre le gérondif et le VR est d'autant plus fort le plus on se rapproche de la catégorie manière. Ici, dans certains cas, l'action du SG est indissociable de l'action du VR, et ne peut pas être substituée par une autre subordonnée. En ce qui concerne le gérondif de manière, il décrit une dimension du processus du VR, et le plus cette dimension s'approche d'une finalité, le plus on aura l'interprétation de moyen. En ceci, les gérondifs de manière et de moyen sont des adverbiaux de verbe classiques, puisqu'ils sont liés uniquement au verbe de la phrase matrice. Mais nous rajoutons à cette catégorie l'idée que les deux

élaborent le contenu du verbe régissant, là où le temps et la cause décrivent des processus externes au verbe régissant.

Nous pouvons donc terminer ce mémoire en affirmant que le gérondif ne fonctionne pas tout à fait comme un complément circonstanciel traditionnel. Il est un instrument de cohésion à la fois phrastique et extraphrastique dynamique, avec un sens propre, qui peut parfois exprimer parallèlement plusieurs des catégories traditionnellement circonstancielles. Il semblerait donc qu'on ferait mieux d'analyser le gérondif en termes de relations rhétoriques, c'est-à-dire sans les contraintes syntaxiques et lexicales strictes qu'une analyse adverbiale impose.

6 BIBLIOGRAPHIE

Arrivé, Michel, Blanche-Benveniste, Claire, Chevalier, Jean-Claude, et Peytard, Jean. 1971. *Grammaire du français contemporain*. Paris : Librairie Larousse.

Drieu la Rochelle, Pierre. 1931. *Le Feu follet*. Paris : Gallimard.

Despentes, Virginie. 2015. *Vernon Subutex Tome 1*. Paris : Grasset.

Despentes, Virginie. 2018. *Vernon Subutex Tome 1*. Traduit par Gøril Eldøen. Oslo : Gyldendal.

Gettrup, Harald. 1997. « Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel », *Revue Romane*, XII : 2, 210-271.

Halmøy, Odile. 2003. *Le gérondif en français*. Paris : Ophrys.

Helland, Hans Petter. 2013. *Non-finite adjuncts in French*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.

Jasinskaja, Katja et Karagjosova, Elena. 2015. « Rhetorical Relations », https://dslc.phil-fak.uni-koeln.de/sites/dslc/katja_files/Jasinskaja_Karagjosova_RR.pdf.

Kleiber, Georges. 2004. « En passant par le gérondif avec mes (gros) sabots... »
Strasbourg : Université March Bloch & EA 1339 LDL-*Scolia*.

Kleiber, Georges. 2005. « Le gérondif en chantant et... en se rasant ». Strasbourg :
Université
March Bloch & EA 1339 LILPA-*Scolia*.

Kleiber, Georges et Theissen, Anne. 2006. « Le gérondif comme marqueur de cohésion et de cohérence ». Strasbourg : Université Marc Bloch & EW 1339 LDL-*Scolia*.

Kleiber, George et Vassiliadou, Hélène. 2009. « Sur la relation d'*Elaboration* : des approches intuitives aux approches formelles ». *Journal of French Language Studies* Volume 19, Special Issue 2 : Relations de cohérence et fonctionnement des anaphores, p. 183-205.

Korzen, Hanne. 1985. « Pourquoi et l'inversion finale en français : Étude sur le statut adverbial de cause et l'anatomie de la construction tripartie ». *Revue Romane* numéro supplémentaire 30. Munksgaard, Copenhague.

Korzen, Hanne. 2000. *En kontrastiv analyse af frie prædikativer på dansk og fransk*. Fredriksberg : Copenhagen Business School.

Le Goffic, Pierre. 2019. *Grammaire de la subordination en français*. Paris : Ophrys.

Mann, William C. et Thompson, Sandra A. 1987. *Rhetorical Structure Theory : A Theory of Text Organization*. Los Angeles : University of Southern California.

Melis, Ludo. 1983. *Les circonstants et la phrase. Étude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne*. Louvain : Presses universitaires de Louvain.

Moline, Estelle et Stosic, Dejan. 2016. *L'expression de la manière en français*. Paris : Ophrys.

Nazarenko, Adeline. 2000. *La cause et son expression en français*. Paris : Ophrys.

Nølke, Henning. 1994. *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Paris : Peeters.

Nølke, Henning. 1999. *Det franske sprog. Kapitel V.2: modifikation 2*. Copenhague : Samfundslitteratur. <https://www.detfranskesprog.dk/>

Pellat, Jean-Christophe, Riegel, Martin, et Rioul, René. 2004. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Puf.

Vergez-Couret, Marianne. 2010. *Étude en corpus des réalisations linguistiques de la relation d'Élaboration*. Thèse de doctorat, Université Toulouse II-Le Mirail.